

marginaux, à l'exception toutefois des Alpes du Sud, de la montagne Corse et de la haute montagne où ils atteignent 3 à 4 % de la SAU en raison notamment de l'importance des locations provisoires. On peut toutefois se demander, au vu d'enquêtes de terrain réalisées auprès d'exploitations de haute montagne ou dans les montagnes sous influence méditerranéenne, si ces terres utilisées en location provisoire voire sans autorisation formelle n'ont pas été sous-déclarées lors du recensement ou incluses dans les locations verbales (donc dans les terres considérées en fermage)...

2. Les agriculteurs, les ménages et la population agricole

2.1. Population agricole active et main-d'œuvre

15 % des emplois agricoles en montagne, essentiellement sous forme familiale

En 2010, l'agriculture de montagne emploie dans les exploitations 112 000 équivalents temps plein, soit 15 % des emplois agricoles au plan national (750 000 UTA, dont 640 000 en plaine). En montagne, la part de la main-d'œuvre familiale (88 % du total des UTA en 2010) est encore largement prédominante alors

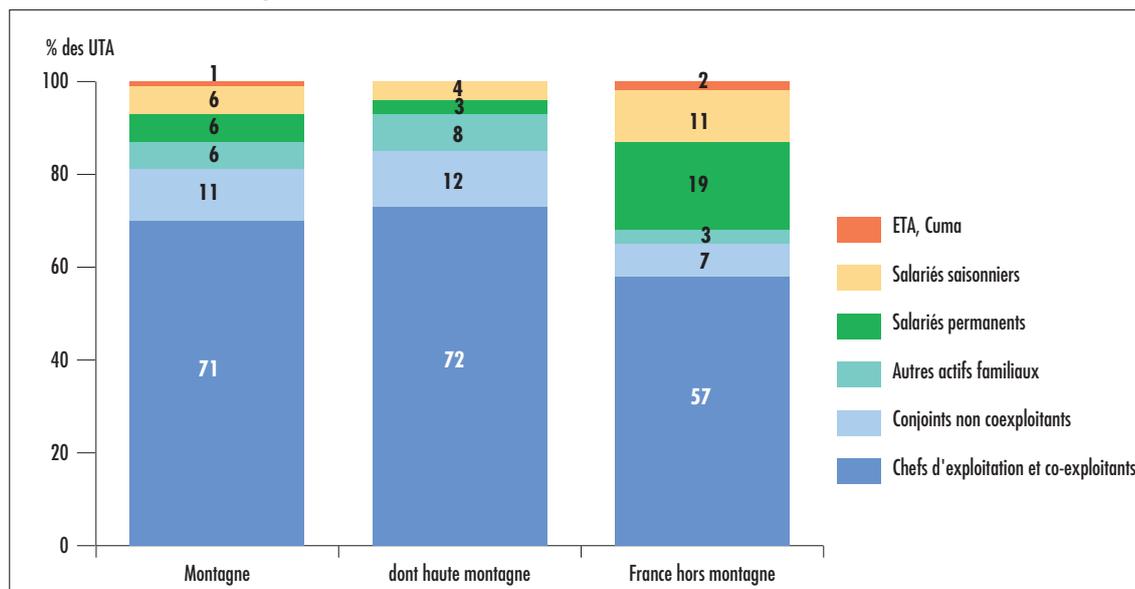
qu'elle est nettement plus faible en plaine (68 %) où la main-d'œuvre salariée (salariés permanents + saisonniers) atteint 30 % du total des UTA (seulement 12 % en montagne) (graphique 20). En haute montagne, qui représente près de 8 000 emplois en équivalents temps plein³⁴, la part de la main-d'œuvre familiale est encore un peu plus importante qu'en montagne.

La main-d'œuvre dans les Vosges, en Corse et dans les Alpes : une contribution un peu moins importante des exploitants et plus de recours aux salariés

Le Massif Central, le Jura et les Pyrénées se situent dans la moyenne de la montagne française, tandis qu'on note une contribution plus faible des chefs d'exploitation et co-exploitants dans le massif alpin (66 % des UTA en 2010), le massif vosgien (54 % des UTA) – à mettre en relation avec les systèmes de production (viticulture, cultures fruitières) et avec la pratique de la pluriactivité de ces personnes plus répandue dans ces massifs - et la Corse (65 %), où le recours à la main-d'œuvre salariée est plus important : salariés permanents en Corse (18 % des UTA), salariés saisonniers dans les Alpes (10 % des UTA) et à la fois salariés permanents (14 % des UTA) et saisonniers (13 %) dans le massif Vosgien (en lien notamment avec la viticulture) (graphique 21).

Graphique 20

Quantité de travail fournie en 2010 sur les exploitations en fonction de la nature de la main-d'œuvre par zones

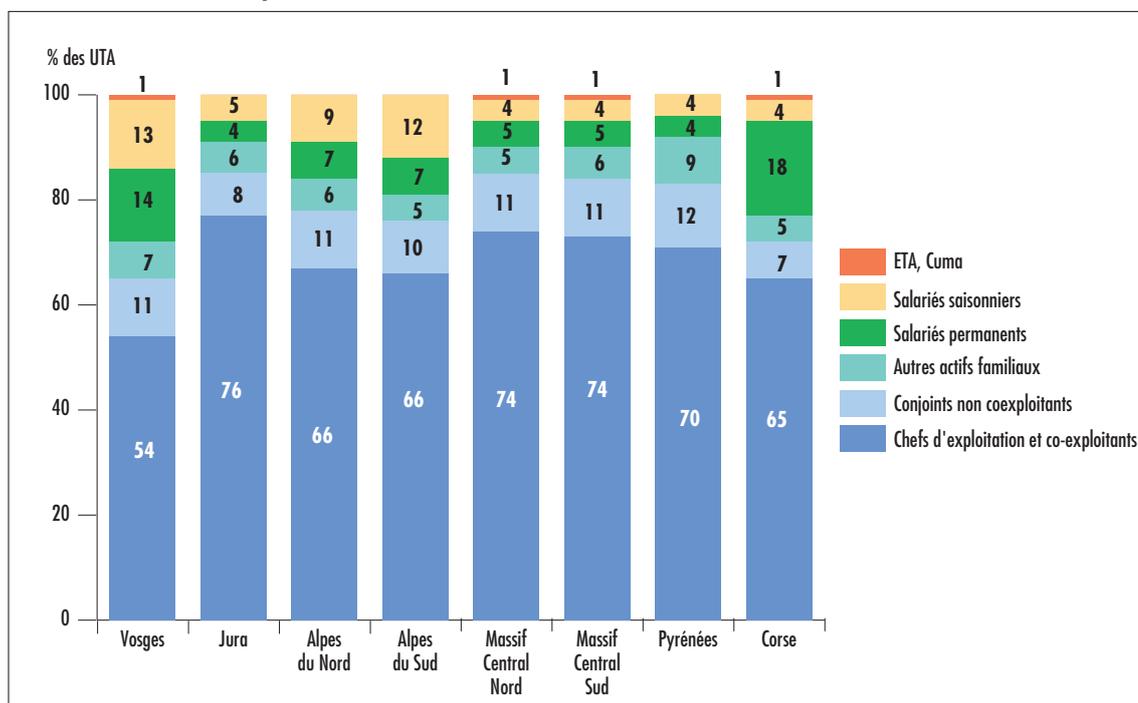


Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

34. Ce qui correspond à 7 % des UTA de montagne (soit un poids équivalent à celui du nombre d'exploitations).

Graphique 21

Quantité de travail fournie en 2010 sur les exploitations en fonction de la nature de la main-d'œuvre par massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

1,4 UTA par exploitation en montagne

En moyenne par exploitation, la main-d'œuvre reste légèrement inférieure en montagne par rapport aux exploitations de plaine (tableau 14). Une main-d'œuvre un peu plus réduite encore en haute montagne (cf. pluriactivité plus fréquente).

Plus de main-d'œuvre dans les exploitations du Jura, moins dans les Pyrénées

En 1988, ce sont les exploitations du Massif Central (Nord et Sud) qui tiraient la moyenne à 1,3 UTA par exploitation, mais, en dehors du Jura qui avait une main-d'œuvre plus élevée (1,5 UTA en moyenne), les autres massifs étaient en deçà (1,1-1,2 UTA en moyenne). En 2010, regroupement des massifs autour de 1,3-1,4 UTA en moyenne par exploitation, à l'exception du Jura avec une moyenne de 1,6 UTA (cf. grandes exploitations bovins-lait) et des Pyrénées (1,2 UTA).

En montagne comme en plaine, la main-d'œuvre par exploitation s'accroît un peu entre 2000 et 2010 avec un recours accru à la main-d'œuvre non familiale

Compte tenu des modes d'estimation légèrement différents en 1988, nous focalisons l'analyse des évolutions sur la période 2000-2010. La main-d'œuvre familiale et, en particulier, celle

Tableau 14

Main-d'œuvre par exploitation par zones entre 1988 et 2010

Moyenne UTA/exploitation	1988	2000	2010
France métropolitaine	1,4	1,4	1,5
Montagne	1,3	1,3	1,4
dont haute montagne	1,2	1,2	1,3
France hors montagne	1,4	1,5	1,6

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

des chefs d'exploitation et coexploitants diminuent un peu moins en montagne qu'en plaine ; en haute montagne elles résistent encore mieux (tableau 15). Alors que la main-d'œuvre salariée permanente diminue en plaine (- 8 %), elle s'accroît en montagne (+ 14 %). La diminution de la main-d'œuvre salariée saisonnière, en montagne comme en plaine, est, en partie seulement, compensée par l'accroissement du recours aux entreprises de travaux agricoles (ETA) ou aux coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma) (+ 46-47 % en montagne et en plaine). En haute montagne, l'augmentation de la main-d'œuvre salariée permanente (+ 28 %) ne concerne qu'un faible nombre d'UTA, quant au recours aux ETA et aux Cuma, il reste anecdotique.

Si on ramène l'analyse aux moyennes par exploitation, il se confirme une forte similitude des évolutions entre montagne et plaine avec le maintien de la main-d'œuvre familiale (1,2 UTA) résultant d'une implication plus forte des chefs et des coexploitants (tableau 16), à mettre

en relation avec le développement des formes sociétaires entre 2000 et 2010. Il y a en outre un petit peu plus de main-d'œuvre salariée dans les exploitations (progression un peu plus marquée en plaine).

Tableau 15

Évolution de la quantité de travail fournie sur les exploitations en fonction de la nature de la main-d'œuvre entre 1988 et 2010 par zones

UTA	France métropolitaine			Montagne			Haute montagne			France hors montagne		
	1988-2000	2000-2010	1988-2010	1988-2000	2000-2010	1988-2010	1988-2000	2000-2010	1988-2010	1988-2000	2000-2010	1988-2010
	%											
Chefs et coexploitants	- 33	- 17	- 44	- 27	- 12	- 35	- 30	- 8	- 36	- 34	- 18	- 46
Conjoints non coexploitants	- 57	- 52	- 80	- 47	- 45	- 71	- 42	- 37	- 63	- 59	- 54	- 81
Autres actifs familiaux	- 55	- 51	- 78	- 49	- 53	- 76	- 43	- 53	- 73	- 57	- 50	- 78
Total UTA familiales	- 41	- 26	- 56	- 34	- 22	- 49	- 34	- 20	- 47	- 42	- 27	- 58
Salariés permanents	- 4	- 7	- 10	- 4	+ 14	+ 9	- 2	+ 28	+ 25	- 4	- 8	- 11
Salariés saisonniers	+ 15	- 16	- 3	+ 0	- 10	- 10	+ 0	- 7	- 7	+ 16	- 16	- 2
ETA, Cuma	+ 25	+ 46	+ 82	- 12	+ 36	+ 19	- 15	- 12	- 25	+ 28	+ 47	+ 88
Total des UTA	- 34	- 22	- 48	- 32	- 20	- 46	- 33	- 19	- 46	- 34	- 22	- 48

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 16

Quantité de travail fournie en moyenne par exploitation en fonction de la nature de la main-d'œuvre en 2000 et 2010

Moyenne des UTA par exploitation		2000	2010
Montagne	Chefs d'exploitation et coexploitants	0,84	0,97
	Conjoints non coexploitants	0,21	0,15
	Autres actifs familiaux	0,13	0,08
	Population familiale	1,18	1,20
	Salariés permanents	0,05	0,08
	Salariés saisonniers	0,07	0,08
	ETA, Cuma	0,00	0,01
	UTA totales par exploitation	1,31	1,37
dont haute montagne	Chefs d'exploitation et co-exploitants	0,76	0,92
	Conjoints non coexploitants	0,19	0,16
	Autres actifs familiaux	0,17	0,11
	Population familiale	1,12	1,19
	Salariés permanents	0,02	0,03
	Salariés saisonniers	0,05	0,06
	ETA, Cuma	0,00	0,00
	UTA totales par exploitation	1,19	1,28
France hors montagne	Chefs d'exploitation et co-exploitants	0,80	0,90
	Conjoints non coexploitants	0,19	0,12
	Autres actifs familiaux	0,07	0,05
	Population familiale	1,06	1,06
	Salariés permanents	0,24	0,30
	Salariés saisonniers	0,16	0,18
	ETA, Cuma	0,01	0,03
	UTA totales par exploitation	1,47	1,57

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Les exploitations avec très peu de main-d'œuvre plus fréquentes... en plaine

Le graphique 22 montre qu'il existe en 2010 une proportion non négligeable d'exploitations avec très peu de main-d'œuvre (en montagne 19 % des exploitations avec moins de 0,5 UTA et même une sur quatre en plaine) et une proportion équivalente (de l'ordre d'une exploitation sur trois), en montagne et en plaine, d'exploitations ayant au moins 1,5 UTA par exploitation.

Si on raisonne non plus en nombre d'exploitations mais en force de travail mobilisée dans les exploitations (et en emplois agricoles dans les exploitations), on note que les exploitations ayant au moins 2 UTA représentent la moitié de l'emploi mobilisé dans les exploitations en montagne (et 63 % en plaine).

Par rapport à l'ancienne notion d'exploitation « professionnelle » (dont l'un des deux critères de définition était d'avoir au moins 0,75 UTA par exploitation), les 3/4 des exploitations de montagne remplissent cette condition en 2010 (elles étaient 70 % en 2000). Si on ajoute en outre une condition relative à la dimension économique en prenant comme seuil une PBS $\geq 15\ 000\ €$ ³⁵, alors 62 % des exploitations de

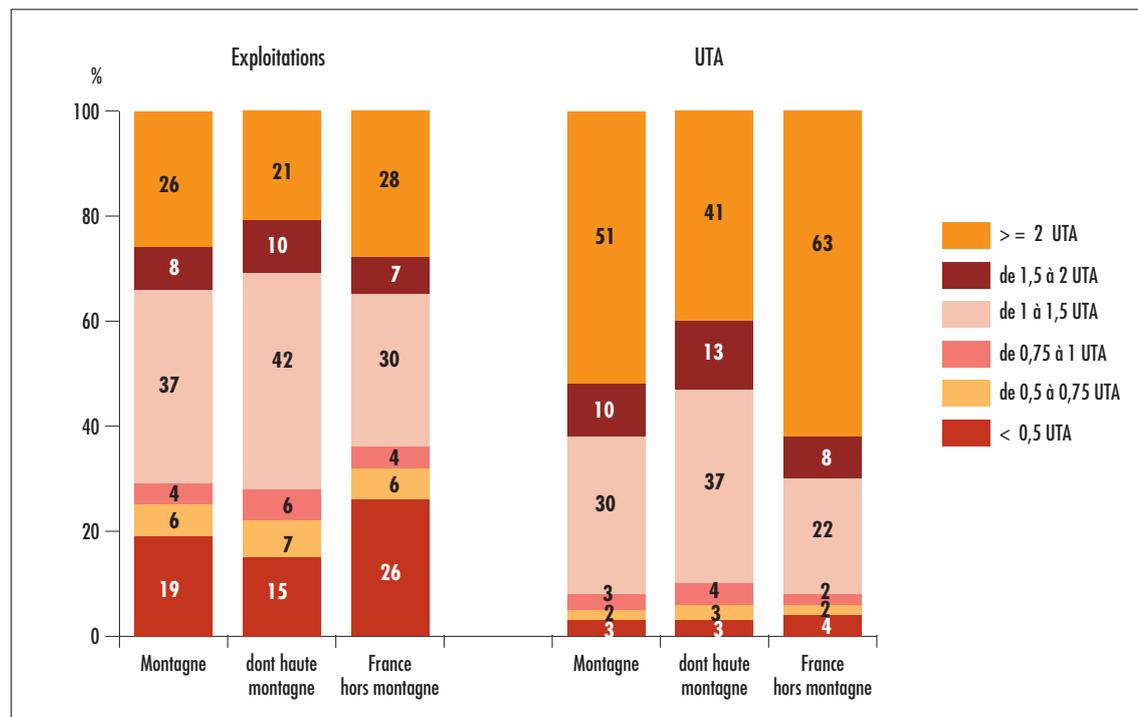
montagne peuvent être considérées comme « professionnelles », la proportion étant semblable en plaine (63 %) et un peu plus faible en haute montagne (58 %).

Entre 1988 et 2010, la taille de troupeau élevé par travailleur a doublé en montagne

Pour les exploitations d'élevage (ayant des UGB herbivores), la taille moyenne du troupeau par travailleur a doublé entre 1988 et 2010 en montagne, passant de 16,8 à 32,9 UGB/UTA (soit + 97 %), tandis qu'elle s'accroissait même encore un peu plus en plaine (de 18,4 à 40,4 UGB/UTA, soit + 119 %). Cependant, même si la taille moyenne par exploitation d'élevage en montagne est donc inférieure à celle de plaine, on sait que les charges de travail sont généralement plus lourdes en montagne qu'en plaine pour les exploitations d'élevage. Ainsi, pour les exploitations bovins-lait, le travail d'astreinte quotidien par UGB est nettement plus important qu'en plaine (cf. durée de stabulation plus longue en montagne et efficacité du travail peut-être moindre pour les soins quotidiens aux animaux liée à des bâtiments et équipements moins fonctionnels, salle de traite et affouragement notamment) (Madelrieux, 2004, pp. 221-222).

Graphique 22

Répartition des exploitations et de la main-d'œuvre (en UTA) en fonction des classes d'UTA en 2010 et dans les différentes zones



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

35. Cf. chapitre A, § 2.2.5

De nombreuses exploitations avec très peu de main-d'œuvre dans le massif des Vosges

L'étude de la répartition en 2010 des exploitations selon les tranches d'UTA dans les différents massifs fait notamment ressortir (graphique 23) :

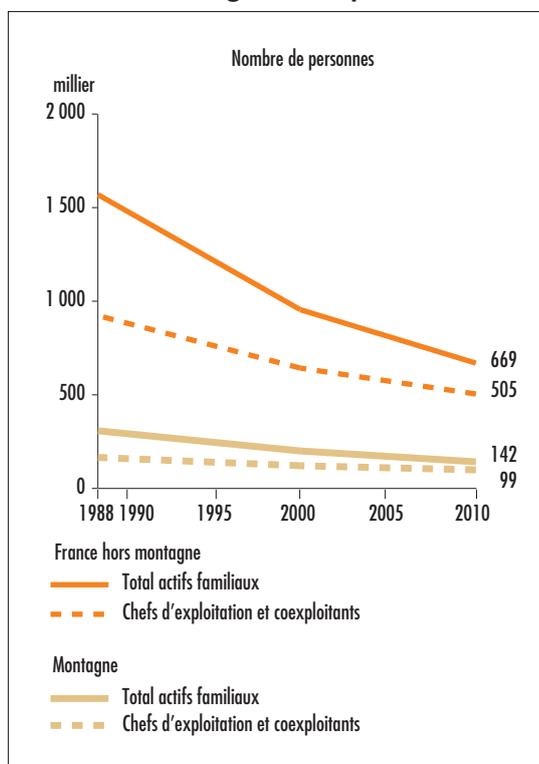
- le massif des Vosges avec une forte proportion d'exploitations avec moins de 0,5 UTA (38 %) (cf. importance de la pluriactivité et des petites exploitations viticoles qui ne vinifient pas sur l'exploitation) ;
- le massif du Jura dont près de la moitié des exploitations mobilisent au moins 1,5 UTA et 37 % au moins 2 UTA (cf. exploitations laitières majoritaires dans ce massif) ;
- le massif de la Corse dont la moitié des exploitations ont entre 1 et 1,5 UTA.

2.2. Les agriculteurs et la population agricole familiale

En 2010, près de 100 000 chefs d'exploitation et coexploitants en montagne

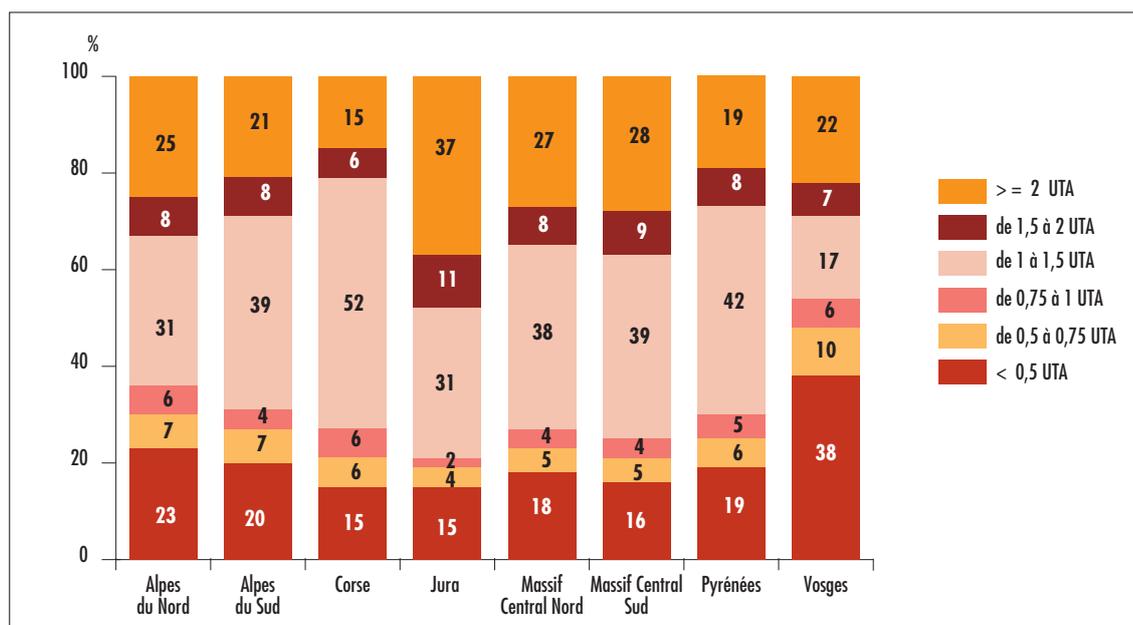
En 2010, les exploitations agricoles de montagne rassemblent 142 000 actifs familiaux dont près de 100 000 chefs d'exploitation et coexploitants³⁶ ; la population active familiale a été divisée par deux entre 1988 et 2010 et le

Graphique 24
Évolution de la population active familiale et du nombre d'exploitants entre 1988 et 2010 en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 23
Répartition des exploitations en fonction des classes d'UTA en 2010 et dans les différents massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

36. Niveau de formation des exploitants en montagne : en 2010, 35 % sont détenteurs d'un diplôme d'un niveau au moins égal au Bac (39 % en plaine) (Masero, 2015).

Tableau 17

Évolution de la population active familiale et du nombre d'exploitants entre 1988 et 2010 par zones

En nombre de personnes sur les exploitations		1988	2000	2010	Évolution		
					1988-2000	2000-2010	1988-2010
		%					
France métropolitaine	Chefs d'exploitation et coexploitants	1 088 731	763 953	603 884	- 30	- 21	- 45
	Total actifs familiaux	1 877 298	1 154 973	811 341	- 38	- 30	- 57
Montagne	Chefs d'exploitation et coexploitants	165 534	121 191	99 348	- 27	- 18	- 40
	Total actifs familiaux	307 969	200 210	142 124	- 35	- 29	- 54
dont haute montagne	Chefs d'exploitation et coexploitants	12 507	8 560	6 848	- 32	- 20	- 45
	Total actifs familiaux	23 944	15 083	10 318	- 37	- 32	- 57
France hors montagne	Chefs d'exploitation et coexploitants	923 197	642 762	504 536	- 30	- 22	- 45
	Total actifs familiaux	1 569 329	954 763	669 217	- 39	- 30	- 57

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

nombre d'exploitants a diminué de - 40 % (tableau 17 et graphique 24). Ces évolutions ont été même un peu plus accusées en plaine. En haute montagne, les trajectoires d'évolution ont été semblables à celles de la plaine.

La composition de la population familiale active a évolué depuis 1988 avec, quelle que soit la zone considérée, un renforcement de la part des chefs d'exploitation et coexploitants et une baisse de la part des membres de la population familiale autres que les conjoints des exploitants (graphique 25).

2.2.1 Les activités des personnes

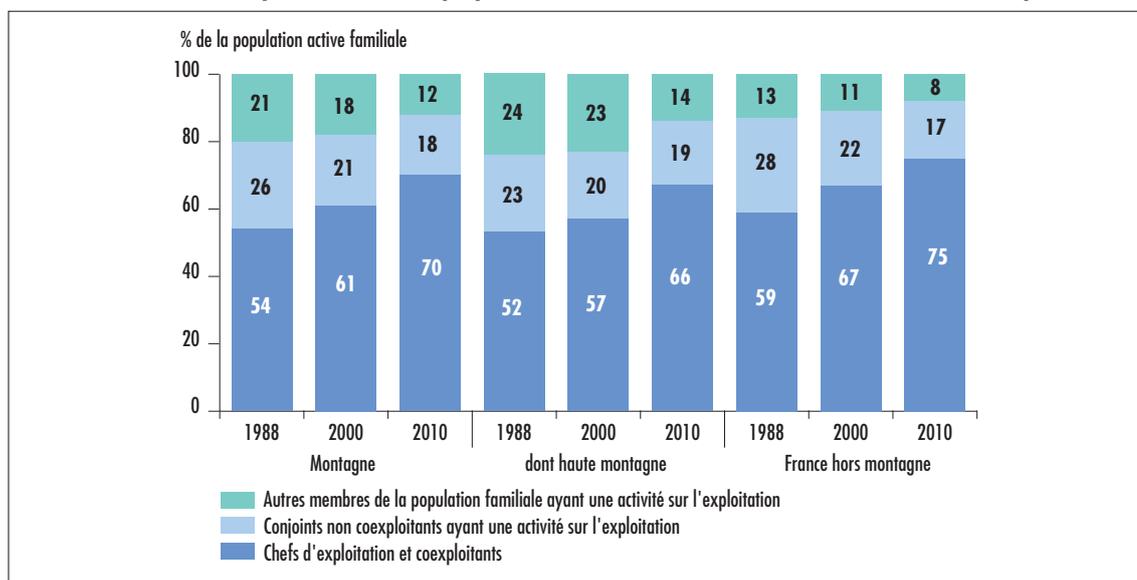
2.2.1.1. La pluriactivité (= l'existence d'activités extérieures) des personnes

La pluriactivité des exploitants n'est pas l'apanage des montagnes et le travail des conjoints à l'extérieur n'est pas un phénomène réservé aux plaines...

L'analyse des activités extérieures des exploitants et de leurs conjoints fait apparaître trois enseignements majeurs (tableau 18) : (i) la pluriactivité des chefs d'exploitation et des coexploitants est relativement stable entre 1988

Graphique 25

Évolution de la composition de la population active familiale entre 1988 et 2010 par zones



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 18

Pluriactivité des chefs d'exploitation et co-exploitants et des conjoints entre 1988 et 2010 par zones

Pluriactivité des personnes (hors retraite)		1988	2000	2010
		%		
France métropolitaine	Chefs d'exploitation et coexploitants	19	20	20
	Conjoints non coexploitants	22	42	53
Montagne	Chefs d'exploitation et coexploitants	20	21	20
	Conjoints non coexploitants	23	42	53
dont haute montagne	Chefs d'exploitation et coexploitants	30	33	30
	Conjoints non coexploitants	28	46	54
France hors montagne	Chefs d'exploitation et coexploitants	18	20	20
	Conjoints non coexploitants	22	42	52

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

et 2010 (autour de 20 %) ; (ii) en revanche, la pluriactivité des conjoints non co-exploitants augmente nettement et au même rythme en montagne comme en plaine ; (iii) l'importance relative de la pluriactivité reste du même ordre entre la montagne et la plaine. Il n'y a donc pas de différenciation entre la montagne et le plan national.

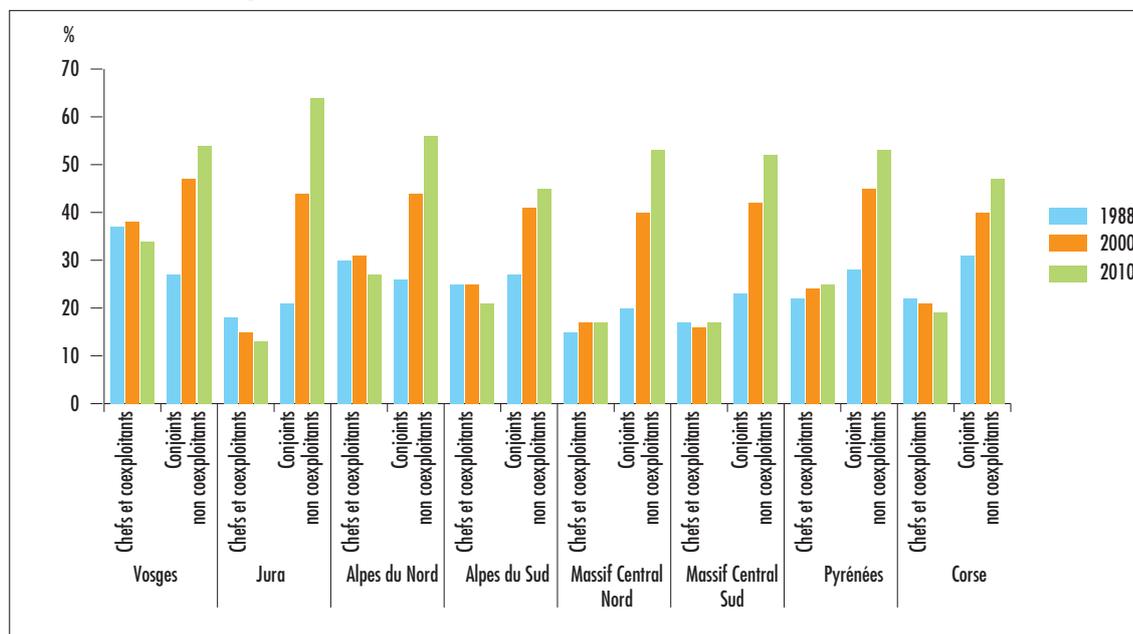
En revanche, en haute montagne, la pluriactivité est effectivement plus fréquente chez les chefs d'exploitation et les coexploitants : un sur trois est concerné et ce phénomène est quasiment stable depuis 1988. La pluriactivité des conjoints non coexploitants est également

fréquente (un sur deux en 2010) et en nette progression depuis 1988, mais elle est du même ordre qu'en montagne et en plaine. L'image de l'exploitant travaillant en station de ski (même si ce n'est pas la seule activité extérieure possible) recouvre donc toujours une certaine réalité en haute montagne (Alpes et Pyrénées).

Le Jura : le plus faible taux de pluriactivité chez les exploitants mais le plus élevé chez les conjoints non coexploitants

Par rapport à la moyenne de la montagne française, le massif du Jura et, à un degré moindre, le Massif Central, au nord comme au sud, ont les plus faibles taux de pluriactivité chez les

Graphique 26

Pluriactivité des chefs d'exploitation et co-exploitants et des conjoints entre 1988 et 2010 par massifs


Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 19

Fréquence des personnes retraitées chez les chefs d'exploitation et co-exploitants et les conjoints entre 1988 et 2010 par zones

Personnes retraitées		1988	2000	2010
			%	
France métropolitaine	Chefs d'exploitation et coexploitants	17	16	12
	Conjoints non coexploitants	16	23	24
Montagne	Chefs d'exploitation et coexploitants	17	14	10
	Conjoints non coexploitants	17	21	22
dont haute montagne	Chefs d'exploitation et coexploitants	21	16	10
	Conjoints non coexploitants	18	21	21
France hors montagne	Chefs d'exploitation et coexploitants	17	16	13
	Conjoints non coexploitants	16	23	24

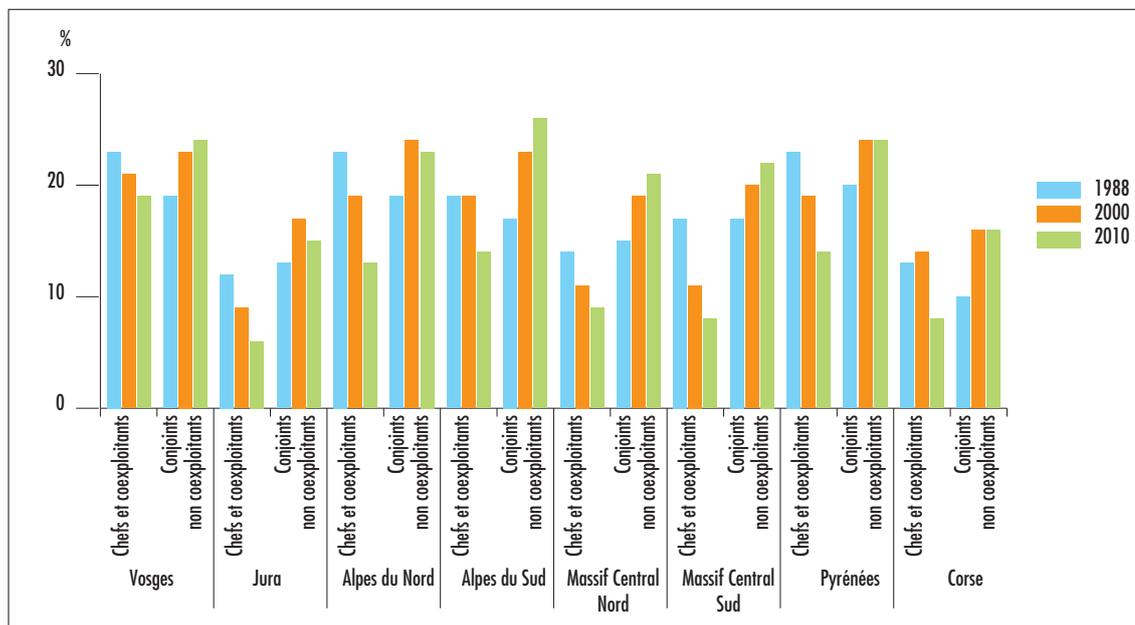
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

chefs d'exploitation et les coexploitants (respectivement 13 % et 17 % en 2010), alors que les taux moyens les plus élevés se trouvent dans le massif vosgien (34 %), les Alpes du Nord (27 %) et les Pyrénées (25 %) et ce, malgré une perte de 3 points par rapport à 1988 pour les Vosges et les Alpes du Nord (tandis que les Pyrénées ont gagné +3 points) (graphique 26). Chez les conjoints non coexploitants, le Jura se démarque avec un taux de pluriactivité particulièrement élevé (64 % en 2010) et une progression étonnante (il n'était que de 21 % en 1988). La pluriactivité des conjoints non coexploitants est inférieure à la moyenne dans les Alpes du Sud et la Corse (respectivement - 8 points et - 6 points en 2010).

2.2.1.2. Les personnes retraitées
Les retraités en 2010 : seulement un exploitant sur dix en montagne et en haute montagne

La proportion de chefs d'exploitation et de coexploitants retraités était du même niveau en 1988 en montagne et en plaine (17 %) (tableau 19). Elle décroît un peu plus rapidement en montagne et il y a désormais relativement moins de retraités qu'en plaine (10 % en 2010 contre 13 % en plaine). En revanche, celle des conjoints non coexploitants retraités s'accroît en montagne comme en plaine et atteint en 2010 22 % en montagne et 24 % en plaine.

Graphique 27

Fréquence des retraites chez les chefs d'exploitation et co-exploitants et les conjoints entre 1988 et 2010 par massifs


Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

En haute montagne davantage de chefs et coexploitants étaient retraités en 1988 (21 %) mais on est désormais au même niveau qu'en montagne (10 %). Quant aux conjoints non coexploitants retraités ils ont des évolutions similaires à celles de la montagne.

Moins d'exploitants retraités dans le Jura et davantage dans le massif vosgien

Le taux de chefs d'exploitation et coexploitants retraités est en baisse de 1988 à 2010 dans tous les massifs (graphique 27). Le Jura a le taux le plus faible (6 % en moyenne en 2010) alors que le taux moyen le plus élevé se trouve dans le massif vosgien (19 %). À l'inverse, le taux de retraite pour les conjoints non coexploitants a progressé dans tous les massifs entre 1988 et 2010 : le Jura (15 %) et la Corse (16 %) conservent les taux les plus faibles en 2010 alors que ce taux atteint 26 % en moyenne dans les Alpes du Sud.

Dimension économique : les exploitants retraités sont dans les petites exploitations mais les pluriactifs sont un peu plus répartis

Comme attendu, ce sont dans les « petites » exploitations (PBS < 25 000 €) que la proportion de chefs d'exploitation et coexploitants retraités est significative en 2010 (26 % des

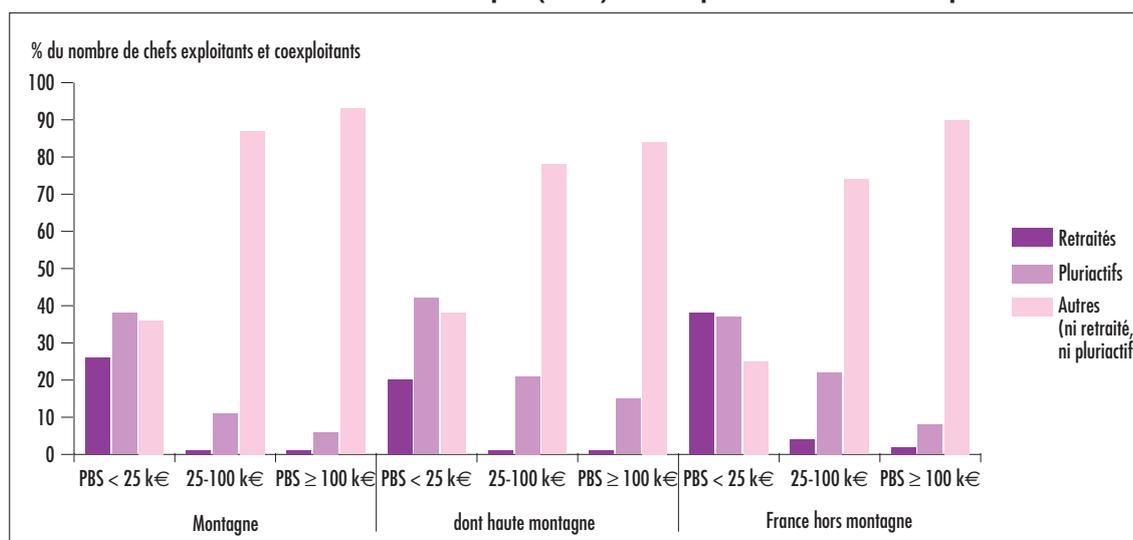
exploitants), alors qu'elle est marginale dans les exploitations dites « moyennes » et « grandes ».

Ces grands traits se retrouvent aussi pour les exploitants pluriactifs qui sont fréquents dans les petites exploitations dans des proportions similaires en montagne et en plaine (graphique 28). Mais dans les exploitations dites « moyennes » et « grandes », on trouve une proportion d'exploitants pluriactifs qui n'est pas négligeable, tout particulièrement en plaine et en haute montagne (exemple : 22 % des exploitants dans les moyennes exploitations de plaine).

Au total, dans les « petites » exploitations de plaine, les 3/4 des exploitants sont pluriactifs ou retraités alors que cette proportion est moindre en montagne (64 %), ce qui signifie que 36 % des exploitants dans ces « petites » exploitations de montagne ne sont ni pluriactifs ni retraités. Si, dans les plus grandes exploitations (PBS ≥ 100 000 €), la part des exploitants pluriactifs ou retraités est faible, en montagne comme en plaine, il n'en va pas de même pour les exploitations « moyennes » (PBS comprise entre 25 000 et 100 000 €)³⁷ où le quart des exploitants sont pluriactifs ou retraités en plaine (seulement 12 % des exploitants en montagne).

Graphique 28

Fréquence des chefs d'exploitation et co-exploitants pluriactifs ou retraités en fonction de la dimension économique (PBS) des exploitations en 2010 par zones



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

37. Pour mémoire (cf. tableau 3 au chapitre A 2.2.5), cette tranche d'exploitations dite « moyenne » correspond à 16 à 63 vaches laitières pour un système laitier spécialisé en

Auvergne ou 270 à 1 000 brebis pour un système ovins spécialisé en région PACA...

Les agriculteurs retraités et les pluriactifs sont plus présents dans certains systèmes de production

En 2010, les chefs d'exploitation et coexploitants **retraités** sont plus fréquemment présents, en montagne comme en plaine, dans les systèmes spécialisés en apiculture (33 % des exploitants en montagne, 43 % en plaine), cultures fruitières (27 % en montagne et en plaine) et dans les systèmes « atypiques » à PBS nulle (24 % en montagne et 40 % en plaine) et, à l'inverse, très peu présents dans les systèmes spécialisés bovins lait (1 % en montagne comme en plaine) et lait + viande (2 % en montagne, 4 % en plaine) (graphique 29). Des spécificités montagne peuvent être notées : avec la présence significative d'exploitants retraités dans les systèmes spécialisés en grandes cultures (23 %) (cf. notamment les systèmes de « ventes d'herbe ») et en viticulture (21 %) ; de même, des spécificités plaine pour les systèmes ovins (36 % d'exploitants retraités) et, à l'opposé, une très faible part d'exploitants retraités dans les systèmes spécialisés caprins de plaine (4 %).

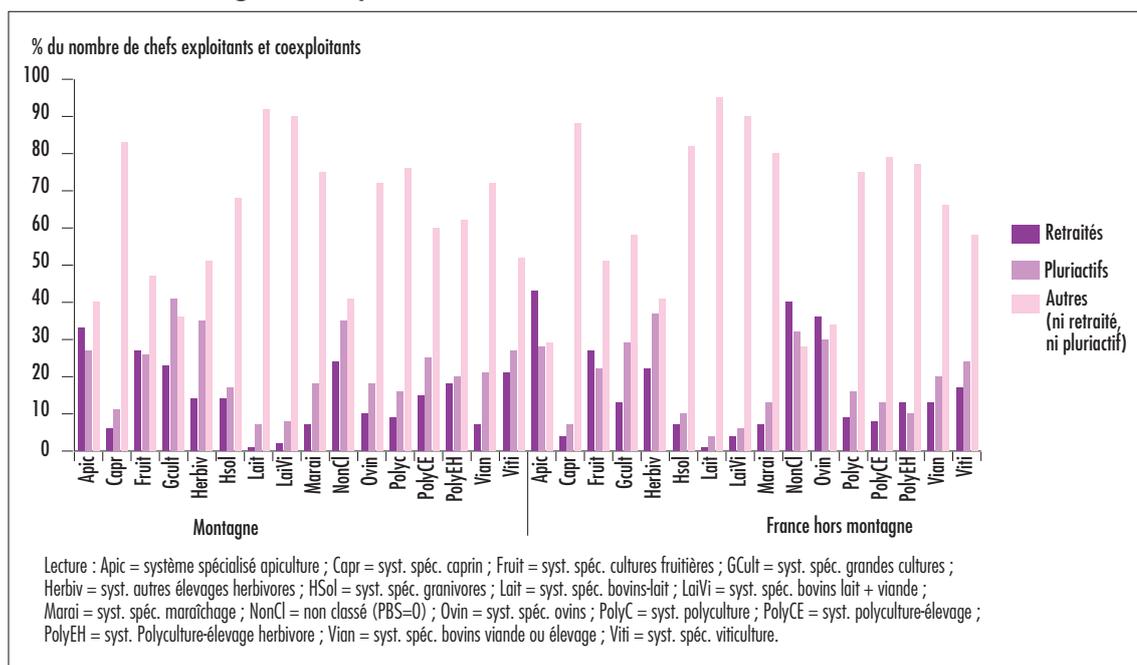
En 2010, les chefs d'exploitation et coexploitants **pluriactifs** (sans retraite) sont plus fréquemment présents, en montagne comme en plaine, dans les systèmes d'élevage « autres

herbivores » (cf. systèmes équins) (35 % des exploitants en montagne et 37 % en plaine) et dans les systèmes « atypiques » (35 % en montagne et 32 % en plaine) et, à l'opposé, très peu présents dans des systèmes connus pour être exigeants en travail : les systèmes spécialisés bovins-lait (respectivement 7 % et 4 %) et lait + viande (8 % et 6 %) et caprins (11 % des exploitants en montagne et 7 % en plaine). Des spécificités montagne peuvent être notées : avec la présence significative d'exploitants pluriactifs dans les systèmes spécialisés en grandes cultures (41 %), tandis que les spécificités plaine portent sur les systèmes ovins (30 % des exploitants) et, à l'opposé, sur une faible présence d'exploitants pluriactifs dans les systèmes hors-sol (10 %) et polyculture-élevage(s) herbivore(s) (10 %).

Il en résulte ainsi notamment que les chefs d'exploitation et coexploitants non retraités et n'ayant pas d'activité extérieure sont minoritaires en montagne dans les systèmes grandes cultures (36 % des exploitants en 2010), apicoles (40 % des exploitants), atypiques (41 %), cultures fruitières (47 %) et représentent à peine un exploitant sur deux en systèmes « autres élevages herbivores » (51 %) et viticulture (52 %).

Graphique 29

Fréquence des chefs d'exploitation et coexploitants retraités, pluriactifs, autres (ni retraités ni pluriactifs) en fonction du système de production (16 Otex) en 2010 en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

2.2.2 La place des femmes

Pas de différences entre montagne, haute montagne et plaine, y compris par rapport à la pluriactivité

En 2010, en montagne, un actif familial sur trois est une femme. Les femmes représentent un peu plus du quart des chefs d'exploitation et des coexploitants et près des 3/4 des conjoints non coexploitants (63 % des conjoints ayant une activité sur l'exploitation et 88 % de ceux qui n'ont pas d'activité sur l'exploitation) (tableau 20). Ce qui ressort du tableau 20, c'est

la très forte similitude des situations que l'on soit en montagne, en haute montagne ou en plaine. Ainsi, quelle que soit la zone considérée, les proportions dans chaque catégorie sont très semblables et les évolutions depuis 1988 également : net accroissement de la part des femmes chefs d'exploitation ou coexploitantes (15 % en 1988) et diminution dans les autres catégories. Dans les montagnes des massifs, les situations sont très semblables. On notera toutefois la faible part des femmes parmi les chefs d'exploitation et coexploitants dans le massif du Jura (19 % en 2010).

Tableau 20

Place des femmes au sein de la population familiale entre 1988 et 2010 par zones

En % de l'ensemble des personnes concernées dans chaque catégorie		1988	2000	2010
France métropolitaine	Chefs d'exploitation et coexploitants	15	24	27
	Conjoints non coexploitants	88	77	75
	- dont conjoints ayant une activité sur l'exploitation	87	68	62
	- dont conjoints sans activité sur l'exploitation	91	87	86
	Autres membres de la population familiale ayant une activité sur l'exploitation	31	31	29
	Total actifs familiaux	37	35	33
Montagne	Chefs d'exploitation et coexploitants	15	23	26
	Conjoints non coexploitants	87	77	74
	- dont conjoints ayant une activité sur l'exploitation	85	68	63
	- dont conjoints sans activité sur l'exploitation	92	89	88
	Autres membres de la population familiale ayant une activité sur l'exploitation	33	33	29
	Total actifs familiaux	37	34	33
dont haute montagne	Chefs d'exploitation et coexploitants	16	22	26
	Conjoints non coexploitants	85	75	71
	- dont conjoints ayant une activité sur l'exploitation	83	64	61
	- dont conjoints sans activité sur l'exploitation	92	91	88
	Autres membres de la population familiale ayant une activité sur l'exploitation	35	36	31
	Total actifs familiaux	36	34	33
France hors montagne	Chefs d'exploitation et coexploitants	15	25	27
	Conjoints non coexploitants	89	78	75
	- dont conjoints ayant une activité sur l'exploitation	87	68	62
	- dont conjoints sans activité sur l'exploitation	91	87	86
	Autres membres de la population familiale ayant une activité sur l'exploitation	30	30	28
	Total actifs familiaux	38	35	33

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

La pluriactivité des femmes est du même niveau, en montagne comme en plaine : en 2010, 19 % des chefs d'exploitation/coexploitantes et 60 % des conjointes non coexploitantes. En haute montagne, il y a un peu plus de pluriactives parmi les chefs d'exploitation et coexploitantes (24 % en 2010) (tableau 21). Par rapport à l'ensemble de la population (hommes + femmes), la proportion de femmes pluriactives parmi les chefs d'exploitation/coexploitantes est du même ordre, elle est un peu plus élevée (60 % contre 53 %) dans la population des conjoints non coexploitantes.

La pluriactivité s'accroît chez les femmes exploitantes et surtout parmi les conjointes non coexploitantes

Les évolutions ont été les mêmes en montagne et en plaine depuis 1988, mais elles diffèrent de l'ensemble de la population hommes + femmes où la proportion des chefs et coexploitantes

pluriactifs était stable entre 1988 et 2010 : ici, la proportion des exploitantes pluriactives est en augmentation (+ 8 à + 9 points en montagne et en plaine et même + 11 points en haute montagne). Quant aux conjointes non coexploitantes pluriactives leur progression relative entre 1988 et 2010 est très forte en montagne comme en plaine : + 40 points !

Dans les massifs, on retrouve quelques différences par rapport aux valeurs moyennes de la montagne française, pour la plupart déjà signalées pour l'ensemble de la population (hommes + femmes) : une plus forte proportion d'exploitantes pluriactives dans le massif vosgien (26 % en 2010) et les Pyrénées (24 %) tandis que cette proportion est la plus faible dans le massif du Jura (14 %) où l'on compte en revanche une plus forte proportion de conjointes (non coexploitantes) pluriactives (69 %).

Tableau 21

Pluriactivité des femmes chez les chefs d'exploitation et co-exploitantes et les conjointes entre 1988 et 2010 par zones

Pluriactivité des femmes (hors retraite)		1988	2000	2010
		%		
France métropolitaine	Chefs d'exploitation et coexploitantes	11	15	19
	Conjointes non coexploitantes	20	45	60
Montagne	Chefs d'exploitation et coexploitantes	10	15	19
	Conjointes non coexploitantes	20	44	60
dont haute montagne	Chefs d'exploitation et coexploitantes	13	21	24
	Conjointes non coexploitantes	25	48	61
France hors montagne	Chefs d'exploitation et coexploitantes	11	15	19
	Conjointes non coexploitantes	20	45	60

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Les retraitées : autant que pour les exploitants hommes, mais une proportion moindre pour les conjointes non coexploitantes, en montagne comme en plaine

Par rapport à l'ensemble de la population des chefs d'exploitation et coexploitantes, les exploitantes retraitées sont dans des proportions similaires mais la baisse relative a été un peu plus nette en montagne (de 15 % en 1988 à 11 % en 2010) qu'en plaine (de 17 % en 1988 à 16 % en 2010 mais avec un pic à 19 % en 2000) (tableau 22). Les conjointes retraitées non coexploitantes sont en proportions semblables

entre montagne et plaine, avec peu d'évolution depuis 1988, mais cette proportion est plus faible que par rapport à l'ensemble hommes + femmes (exemple en montagne en 2010 : 12 % de conjointes non coexploitantes retraitées et 22 % pour l'ensemble hommes + femmes dans cette catégorie).

En haute montagne, mêmes ordres de grandeur qu'en montagne pour les exploitantes retraitées (10 % en 2010) - mais avec une baisse plus sensible depuis 1988 (- 11 points) - et pour les conjointes non coexploitantes retraitées.

Tableau 22

Fréquence des femmes retraitées chez les chefs d'exploitation et co-exploitantes et les conjointes entre 1988 et 2010 par zones

Femmes retraitées		1988	2000	2010
		%		
France métropolitaine	Chefs d'exploitation et coexploitantes	16	18	15
	Conjointes non coexploitantes	11	14	13
Montagne	Chefs d'exploitation et coexploitantes	15	14	11
	Conjointes non coexploitantes	12	13	12
dont haute montagne	Chefs d'exploitation et coexploitantes	19	13	7
	Conjointes non coexploitantes	14	13	11
France hors montagne	Chefs d'exploitation et coexploitantes	17	19	16
	Conjointes non coexploitantes	11	14	13

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Un peu plus de femmes exploitantes dans les exploitations de petite dimension économique

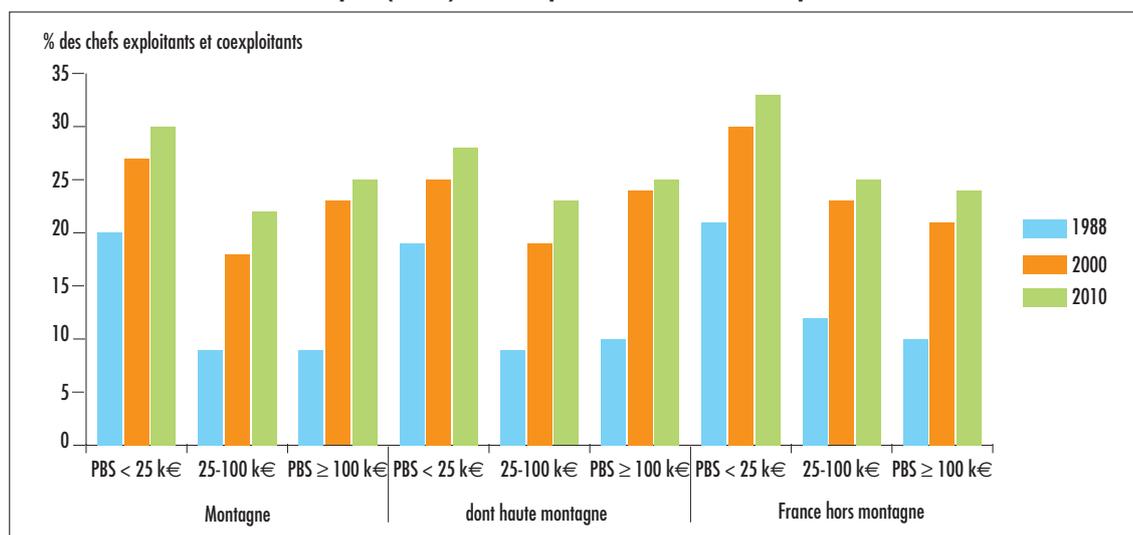
Le croisement avec la dimension économique montre que si la proportion de femmes chefs d'exploitation ou coexploitantes est un peu plus importante dans les « petites » exploitations (PBS < 25 000 €) (30 % en montagne en 2010), celles-ci figurent aussi dans des proportions non négligeables dans les « moyennes » et « grandes » exploitations (respectivement 22 % et 25 % en montagne en 2010) et que ces proportions s'accroissent nettement depuis 1988 dans toutes les classes de dimension économique (graphique 30). Ces constats sont valables aussi bien en montagne qu'en plaine.

Davantage de femmes (co) exploitantes dans les systèmes caprins

Le croisement avec les systèmes de production révèle qu'en montagne les femmes chefs d'exploitation et coexploitantes sont plus fortement représentées dans les systèmes spécialisés caprins (36 % des exploitants, soit 10 points de plus que la moyenne tous systèmes confondus) et faiblement représentées dans les systèmes apicoles (15 %). Il ne s'agit pas pour autant de traits spécifiques à la montagne car on retrouve les mêmes tendances en plaine.

Graphique 30

Fréquence des femmes chefs d'exploitation et co-exploitantes en fonction de la dimension économique (PBS) des exploitations en 2010 par zones



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

2.2.3 Âge des exploitants

Davantage de jeunes exploitants en montagne et en haute montagne par rapport à la plaine

En 2010, la proportion d'exploitants (chefs d'exploitation et coexploitants) âgés de moins de 40 ans est un peu plus importante en montagne (21,9 %) qu'en plaine (18,8 %) (tableau 23 et graphique 31). Il en va de même pour les moins de 30 ans (5,9 % contre 4,5 %). Dans la tranche d'âges la plus élevée (60 ans et plus), la situation est également en faveur de la montagne (17,0 % contre 18,2 % en plaine). En

haute montagne, la situation est semblable à celle de la montagne.

Entre 1988 et 2010, les trajectoires d'évolution ont été semblables entre montagne et plaine avec une érosion du nombre d'exploitants plus forte que la moyenne pour les moins de 40 ans (- 49 % en montagne et - 57 % en plaine), mais aussi pour ceux qui ont 60 ans et au-delà (- 59 % en montagne et - 57 % en plaine). En haute montagne, la baisse a été plus marquée encore pour cette dernière tranche d'âges (- 66 %), qui représentait 29 % des exploitants en 1988.

Tableau 23

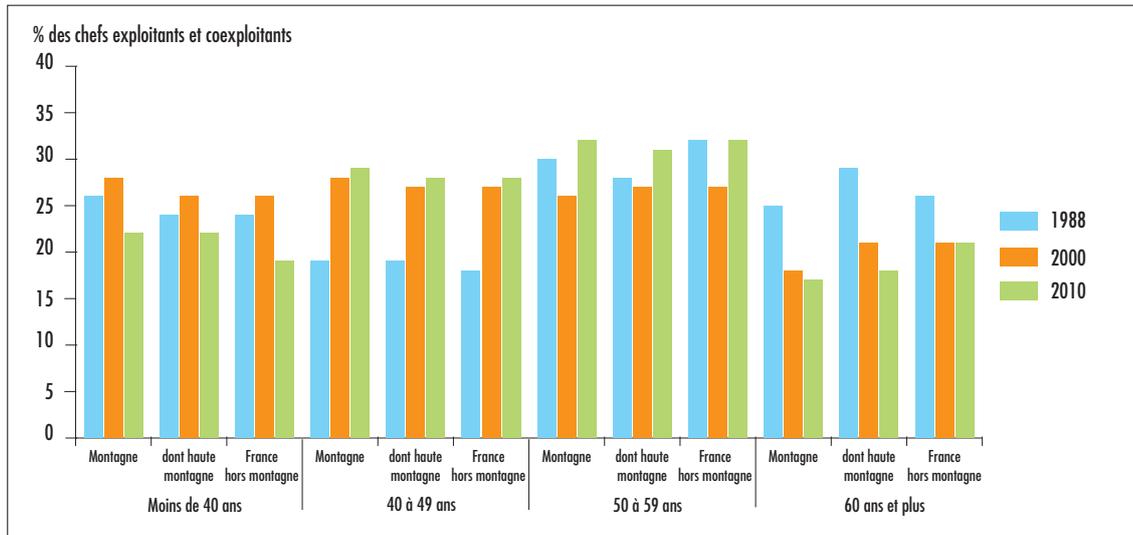
Classes d'âges des chefs d'exploitation et des co-exploitants et évolutions entre 1988 et 2010 par zones

Chefs d'exploitation et coexploitants		Répartition par classes d'âge			Évolution du nombre d'exploitants par classe d'âges		
		1988	2000	2010	1988-2000	2000-2010	1988-2010
		%					
France métropolitaine	Moins de 30 ans	7,5	5,4	4,8	- 49,2	- 30,6	- 64,7
	30 à 39 ans	16,7	20,7	14,6	- 13,2	- 44,3	- 51,6
	Moins de 40 ans	24,2	26,1	19,3	- 24,4	- 41,4	- 55,7
	40 à 49 ans	18,4	27,0	28,5	+ 3,2	- 16,6	- 13,9
	50 à 59 ans	31,5	26,5	32,2	- 41,1	- 3,9	- 43,4
	60 ans ou plus	25,9	20,5	20,0	- 44,6	- 22,7	- 57,1
	Ensemble	100,0	100,0	100,0	- 29,8	- 21,0	- 44,5
Montagne	Moins de 30 ans	8,0	6,4	5,9	- 41,3	- 24,8	- 55,8
	30 à 39 ans	18,1	21,9	16,1	- 11,2	- 39,9	- 46,6
	Moins de 40 ans	26,0	28,3	21,9	- 20,4	- 36,4	- 49,4
	40 à 49 ans	19,1	27,9	29,2	+ 7,1	- 14,2	- 8,1
	50 à 59 ans	30,0	25,7	31,9	- 37,2	+ 1,4	- 36,3
	60 ans ou plus	24,9	18,0	17,0	- 46,9	- 22,8	- 59,0
	Ensemble	100,0	100,0	100,0	- 26,8	- 18,0	- 40,0
dont haute montagne	Moins de 30 ans	6,8	5,7	5,9	- 42,4	- 17,8	- 52,7
	30 à 39 ans	17,2	20,0	16,3	- 20,6	- 34,9	- 48,3
	Moins de 40 ans	24,0	25,7	22,2	- 26,7	- 31,1	- 49,5
	40 à 49 ans	18,9	27,2	28,3	- 1,6	- 16,9	- 18,3
	50 à 59 ans	27,9	26,5	31,4	- 34,9	- 5,5	- 38,5
	60 ans ou plus	29,1	20,5	18,2	- 51,8	- 29,0	- 65,8
	Ensemble	100,0	100,0	100,0	- 31,6	- 20,0	- 45,2
France hors montagne	Moins de 30 ans	7,4	5,2	4,5	- 50,7	- 31,9	- 66,5
	30 à 39 ans	16,5	20,4	14,3	- 13,6	- 45,2	- 52,6
	Moins de 40 ans	23,9	25,6	18,8	- 25,1	- 42,5	- 56,9
	40 à 49 ans	18,3	26,9	28,4	+ 2,4	- 17,1	- 15,0
	50 à 59 ans	31,8	26,6	32,2	- 41,8	- 4,9	- 44,7
	60 ans ou plus	26,1	20,9	20,6	- 44,2	- 22,6	- 56,8
	Ensemble	100,0	100,0	100,0	- 30,4	- 21,5	- 45,3

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 31

Classes d'âges des chefs d'exploitation et des co-exploitants entre 1988 et 2010 par zones



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

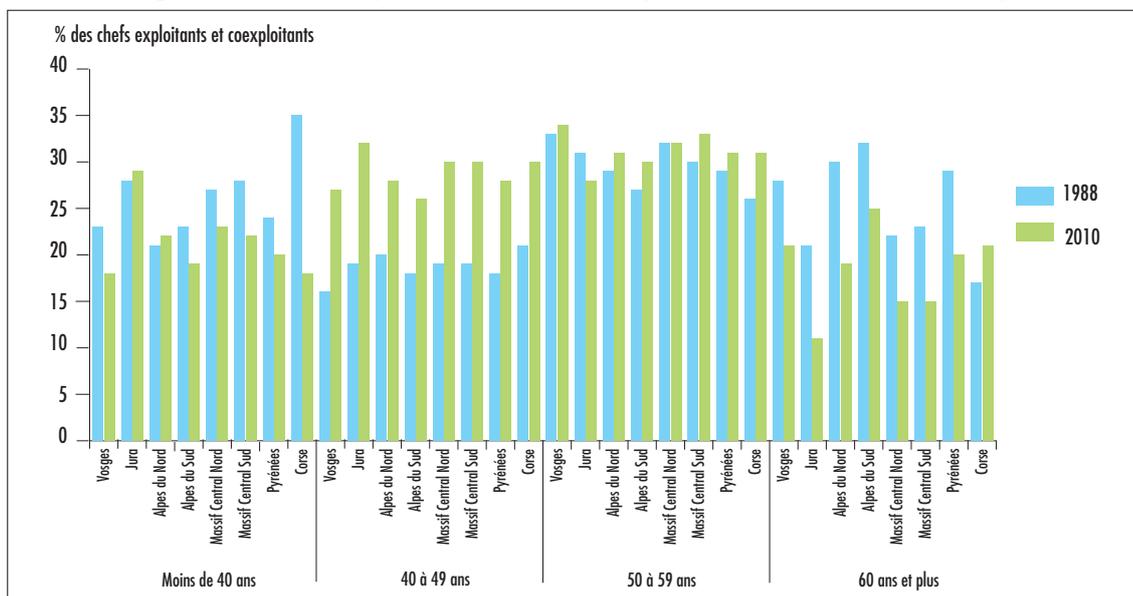
Le Jura est le massif où il y a le plus de jeunes exploitants

Parmi les montagnes des massifs, les Alpes du Nord se situent plutôt dans la moyenne de la montagne française en 2010, de même que le Massif Central, au nord et au sud, avec un peu moins d'agriculteurs âgés de plus de 60 ans (15 % des exploitants en 2010) (graphique 32). Dans le massif vosgien, on trouve relativement moins de jeunes exploitants (18 % âgés de moins de 40 ans) et plus d'agriculteurs âgés de plus de 60 ans (21 %), de même que dans les Pyrénées et dans les Alpes du Sud où la proportion d'exploitants âgés d'au moins 60 ans

atteint 25 % en 2010. Le massif du Jura est celui où les exploitants sont les plus jeunes (29 % des exploitants ont moins de 40 ans en 2010) et où il y a le moins d'agriculteurs âgés de 60 ans et plus (11 % en 2010). En Corse, il y a un peu moins de jeunes que dans la moyenne de la montagne française (18 % ont moins de 40 ans en 2010) et un peu plus d'agriculteurs âgés de 60 ans et plus (21 %), mais ce qui étonne surtout, c'est l'évolution brutale depuis 1988 : la montagne corse comptait à l'époque la plus forte proportion de jeunes agriculteurs (35 % âgés de moins de 40 ans).

Graphique 32

Classes d'âge des chefs d'exploitation et des coexploitants en 1988 et en 2010 par massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

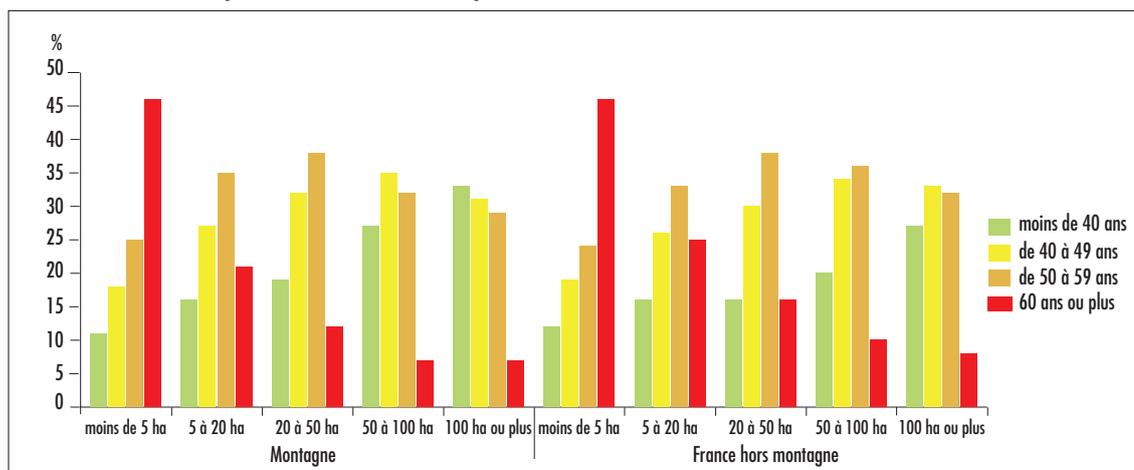
Dans les exploitations disposant des SAU les plus grandes, il y a plus de jeunes agriculteurs en montagne par rapport à la plaine

Dans les plus petites exploitations (SAU < 5 ha, y compris sans SAU), on trouve en 2010 une pyramide des âges très semblable en montagne et en plaine : 11 à 12 % d'exploitants de moins de 40 ans et près d'un sur deux (46 %) âgé de

60 ans et plus (graphique 33). Dans la classe 5 à 20 ha de SAU, la pyramide des âges est également voisine avec toutefois une proportion d'agriculteurs âgés de plus de 60 ans un peu moindre en montagne (21 % contre 25 % en plaine). Dans les classes de SAU supérieures (au-dessus de 20 ha de SAU), la part des exploitants de moins de 40 ans est toujours un peu plus importante en montagne.

Graphique 33

Répartition des chefs d'exploitation et co-exploitants par tranches d'âges en fonction de la SAU des exploitations en 2010 par zones



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

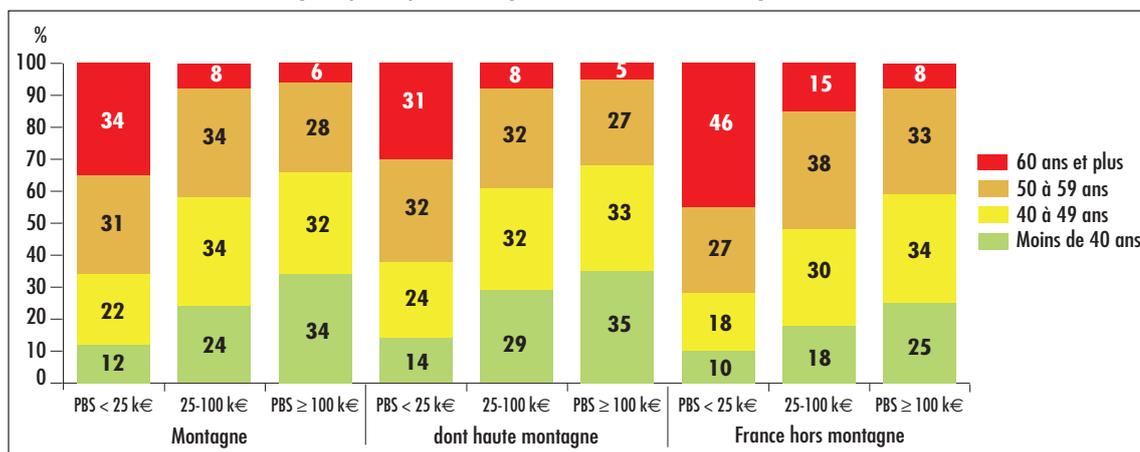
Dans les exploitations aux dimensions économiques les plus élevées (PBS ≥ 25 000 €), les jeunes agriculteurs (moins de 40 ans) sont mieux représentés en montagne qu'en plaine

En 2010, la part des agriculteurs de moins de 40 ans s'accroît avec la dimension économique des exploitations et ce, quelle que soit la zone

considérée (graphique 34). Il y a en outre de grandes similitudes entre le profil de la montagne et celui de la haute montagne. Dans les « petites » exploitations (PBS < 25 000 €), la part des exploitants âgés de plus de 60 ans est plus faible en montagne (34 %) qu'en plaine (46 %) et la proportion d'agriculteurs âgés de moins de 40 ans est voisine (10-12 %). Dans

Graphique 34

Répartition des chefs d'exploitation et co-exploitants par tranches d'âges en fonction de la dimension économique (PBS) des exploitations en 2010 par zones



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

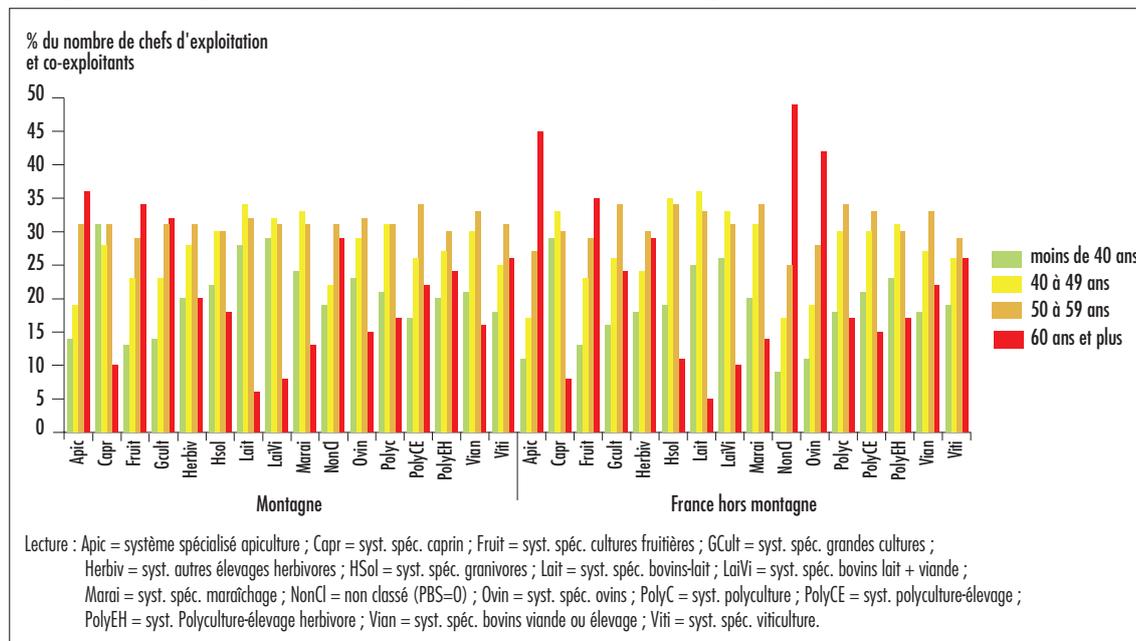
les « moyennes » exploitations (PBS comprise entre 25 000 et 100 000 €), la part des agriculteurs âgés de moins de 40 ans est un peu plus élevée en montagne (24 % contre 18 % en plaine). Il en va de même pour les « grandes » exploitations (PBS > 100 000 €) : 34 % d'exploitants âgés de moins de 40 ans en montagne contre 25 % en plaine.

En montagne comme en plaine, plus de jeunes agriculteurs dans les systèmes d'élevage caprins et bovins-lait

En 2010, le graphique 35 montre que les jeunes agriculteurs (âgés de moins de 40 ans) sont plus fréquemment présents, en montagne

comme en plaine, dans les systèmes spécialisés caprins (31 % des exploitants en montagne et 29 % en plaine), bovins-lait et lait + viande (respectivement 28 et 29 % en montagne, 25 et 26 % en plaine). Ils sont en revanche relativement peu présents dans les systèmes apicoles (14 % en montagne et 11 % en plaine), dans les systèmes cultures fruitières (13 % des exploitants) et les systèmes grandes cultures³⁸ (14 % en montagne), alors qu'en plaine les jeunes exploitants sont également peu représentés dans les systèmes ovins (11 % des exploitants) et les systèmes « atypiques » (PBS nulle) (9 % des exploitants).

Graphique 35
Répartition des chefs d'exploitation et co-exploitants par tranches d'âges en fonction du système de production (16 Otex) en 2010 en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

2.2.4 Les ménages agricoles

Le travail agricole partagé en couple n'est plus le modèle dominant

Alors qu'en 1988, en montagne comme en plaine, presque une exploitation sur deux était conduite par un couple dont les deux membres travaillaient sur l'exploitation (couple à activité partagée), en 2010 elles sont moins d'un tiers (tableau 24). Cette diminution s'opère au profit des associations, familiales et non familiales,

dont le poids augmente entre 1988 et 2010, que ce soit en nombre d'exploitations ou en termes d'emplois, représentant désormais 12 % des exploitations et environ un quart des UTA en 2010, en montagne comme en plaine. Les ménages de type « chef seul » voient également leur poids relatif augmenter, en nombre d'exploitations comme en nombre d'UTA. Ce poids des « chefs seuls » reste supérieur en montagne par rapport à la plaine à chaque recensement. Quant aux couples à activité

38. On trouve notamment dans ces systèmes « grandes cultures » des exploitations qui pratiquent la « vente d'herbe » (cf. encadré 4 au § 4.1.2). On peut penser que

ces systèmes de vente d'herbe sont plus fréquents chez les agriculteurs âgés.

réservée, où le chef est le seul membre du ménage sur l'exploitation (le conjoint ne travaillant pas sur l'exploitation), leur part est légèrement inférieure en montagne par rapport au niveau national, mais leur poids diminue un peu en 2010 par rapport à 1988 (relativement au nombre d'exploitations), après avoir augmenté en 2000.

En haute montagne, la part des « chefs seuls » est encore plus importante qu'en montagne, que ce soit en nombre d'exploitations (45 % des exploitations en 2010) ou en volume de travail (34 % des UTA en 2010).

Tableau 24

Répartition des exploitations et des UTA en fonction des types de ménages entre 1988 et 2010 et par zones

En % du nombre d'expl. ou des UTA			Association		Couple avec activité agricole		Chef seul
			familiale	non familiale	partagée	réservée	
			%				
France métropolitaine	Exploitations	1988	5,3	0,2	47,6	24,6	22,2
		2000	7,8	0,8	36,8	30,2	24,4
		2010	10,3	1,7	30,9	23,7	33,3
	UTA	1988	12,0	0,7	57,3	13,8	16,2
		2000	18,0	2,1	43,5	18,3	18,1
		2010	21,3	3,8	34,8	15,7	24,3
Montagne	Exploitations	1988	3,9	0,3	47,1	19,9	28,9
		2000	7,4	0,8	38,1	24,4	29,3
		2010	10,3	1,7	32,4	18,5	37,2
	UTA	1988	8,5	0,6	57,4	10,6	22,9
		2000	16,5	1,9	45,5	14,0	22,2
		2010	21,2	4,0	37,0	11,7	26,2
dont haute montagne	Exploitations	1988	1,6	0,1	44,4	18,3	35,6
		2000	4,1	0,6	36,2	23,3	35,8
		2010	7,2	1,3	32,5	13,8	45,2
	UTA	1988	4,1	0,4	54,6	9,8	31,1
		2000	10,1	1,8	45,8	12,9	29,5
		2010	15,0	2,6	38,9	9,2	34,3
France hors montagne	Exploitations	1988	5,6	0,2	47,7	25,4	21,0
		2000	7,9	0,8	36,6	31,3	23,4
		2010	10,3	1,7	30,6	24,8	32,6
	UTA	1988	12,6	0,7	57,3	14,3	15,1
		2000	18,3	2,1	43,2	19,1	17,4
		2010	21,4	3,8	34,4	16,4	24,0

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Quel que soit le type de ménage, la main-d'œuvre par exploitation reste assez stable

Les volumes de travail par exploitation semblent relativement stables en montagne et en plaine tout en restant dans des fourchettes distinctes pour les différents types de ménages et un peu supérieurs en plaine : en 2010, de l'ordre de 3,3-3,5 UTA pour les associations non familiales ; 2,8 à 3,2 UTA pour les associations familiales ; 1,6-1,8 UTA pour les couples à activité partagée ; 1,0-1,2 UTA pour les chefs seuls ; 0,9-1,0 pour les couples à activité réservée (tableau 25).

Les exploitations de haute montagne sont en moyenne proches des exploitations de montagne avec une main-d'œuvre un peu plus faible dans les associations.

Des différences marquées selon les massifs

On note des différences marquées selon les massifs. Ainsi, en 2010, la Corse et les Alpes du Sud se distinguent par la proportion importante de chefs seuls (respectivement 63 % et 47 % des exploitations), tandis que le Jura est le massif où les associations sont le mieux représentées (22 %) sans doute en lien avec

Tableau 25

Moyenne UTA par exploitation en fonction des types de ménages entre 1988 et 2010 et par zones

Moyenne UTA/exploitation		Association		Couple avec activité agricole		Chef seul
		familiale	non familiale	partagée	réservée	
France métropolitaine	1988	3,2	3,8	1,7	0,8	1,0
	2000	3,3	3,6	1,7	0,9	1,1
	2010	3,2	3,5	1,7	1,0	1,1
Montagne	1988	2,9	3,1	1,6	0,7	1,0
	2000	2,9	3,2	1,6	0,7	1,0
	2010	2,8	3,3	1,6	0,9	1,0
dont haute montagne	1988	3,0	3,3	1,4	0,6	1,0
	2000	2,9	3,3	1,5	0,7	1,0
	2010	2,7	2,7	1,5	0,9	1,0
France hors montagne	1988	3,3	3,9	1,7	0,8	1,0
	2000	3,4	3,6	1,7	0,9	1,1
	2010	3,2	3,5	1,8	1,0	1,2

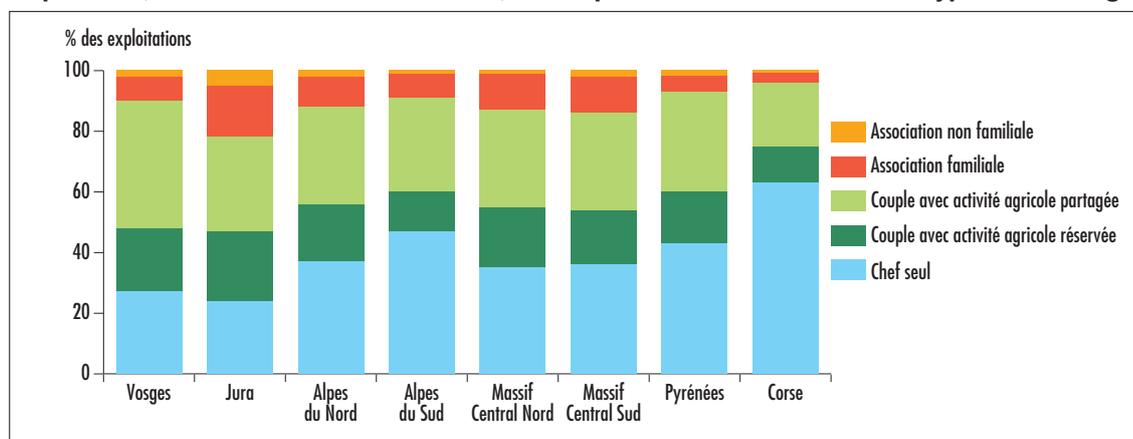
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

l'orientation laitière dominante et une dimension économique supérieure à la moyenne. Le massif des Vosges se différencie par la forte

proportion d'exploitations conduites par des couples avec une activité agricole partagée (42 %) (graphique 36).

Graphique 36

Répartition, en 2010 et selon les massifs, des exploitations en fonction des types de ménages



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

2.2.5 Les combinaisons d'activités des ménages agricoles sur les exploitations

Les exploitations avec activité agricole exclusive des ménages sont minoritaires en montagne comme en plaine

Alors que les combinaisons d'activités sur les exploitations ont des proportions très similaires en montagne et en plaine en 1988, des

différenciations s'opèrent en 2010 (tableau 26 et graphique 37). La part des exploitations où les ménages n'exercent qu'une activité agricole³⁹ est en baisse entre 1988 et 2010, respectivement 39 % en montagne et 34 % en plaine en 2010 contre 46 % en 1988. La part des exploitations où les ménages bénéficient d'une retraite (en plus de leur activité agricole, voire d'une activité extérieure) étant également

39. Ce qui n'exclut pas d'exercer, le cas échéant, des activités dites « para-agricoles » sur l'exploitation (transforma-

tion fermière, accueil à la ferme...).

Tableau 26

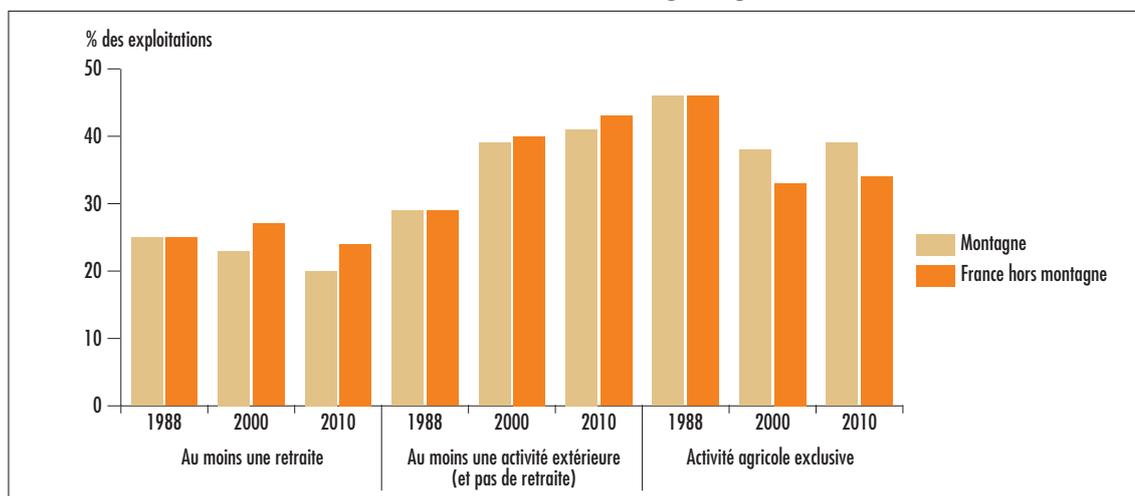
Évolution des exploitations, entre 1988 et 2010 et par zones, en fonction des combinaisons d'activités des ménages agricoles

	Au moins une retraite			Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)			Activité agricole exclusive		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
	% des exploitations								
France métropolitaine	25	26	23	29	40	42	46	34	35
Montagne	25	23	20	29	39	41	46	38	39
dont haute montagne	28	25	18	37	46	44	34	30	37
France hors montagne	25	27	24	29	40	43	46	33	34

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 37

Evolution des exploitations, entre 1988 et 2010 en montagne et en plaine, en fonction des combinaisons d'activités des ménages agricoles



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

en baisse (passant de 25 % en 1988 à respectivement 20 % en montagne et 24 % en plaine), c'est la part des exploitations où les ménages ont au moins une activité extérieure (et pas de retraite) qui augmente, passant de 29 % en 1988 à 41 %-43 % en 2010 en montagne et en plaine.

En haute montagne, la part de ces exploitations avec activité extérieure est également en progression (de 37 % en 1988 à 44 % en 2010) mais l'écart se réduit avec la montagne et la plaine.

Les exploitations avec activité agricole exclusive sont minoritaires dans tous les massifs sauf en Corse

Les exploitations avec une activité agricole exclusive sont donc minoritaires en montagne comme en plaine et aussi dans presque tous les massifs. Dans les Alpes du Nord elles ne

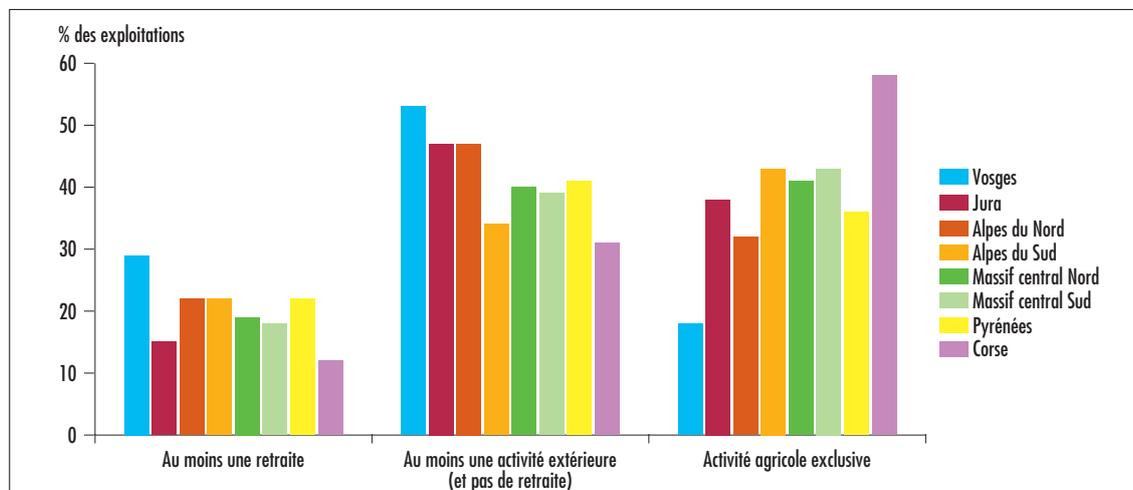
représentent que 32 % des exploitations et la proportion est encore plus faible dans le massif des Vosges (18 %) où la pluriactivité concerne plus d'une exploitation sur deux (53 %) (graphique 38). La Corse se distingue cependant avec 58 % d'exploitations ayant une activité agricole exclusive.

Surfaces, cheptel (herbivore), emplois : les exploitations à activité exclusivement agricole, largement prédominantes en 1988 en montagne comme en plaine, perdent du terrain au profit des exploitations pluriactives

Entre 1988 et 2010, les profils d'évolution sont comparables entre la montagne et la plaine (graphique 39). Les exploitations dans lesquelles l'un des membres du ménage perçoit une retraite résistent, autour de 9-10 % de la SAU et des UGB et même 14 % du volume de

Graphique 38

Répartition des exploitations, en 2010 et par massifs, en fonction des combinaisons d'activités des ménages agricoles



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

travail (UTA) (tableau 27). Les exploitations avec une activité agricole exclusive, qui étaient au même niveau en 1988 en montagne et en plaine sur les trois critères et très majoritaires (environ 65 % de la SAU, 70 % des UGB et 62 % des UTA), voient leur poids diminuer nettement avec en outre une certaine différenciation qui s'opère entre montagne et plaine en faveur de la montagne : + 10 points pour la SAU, + 5 points pour

les UTA, + 3 points pour les UGB. Les exploitations pluriactives gagnent du terrain (en poids relatif), passant ainsi en montagne de 23 % de la SAU en 1988 à 39 % en 2010, de 21 % des UGB à 39 % et de 23 % des UTA à 38 %. Ces exploitations, dont au moins un membre du ménage a une activité extérieure, utilisent donc environ 40 % des moyens de production (terre, cheptel, travail) existant en montagne.

Tableau 27

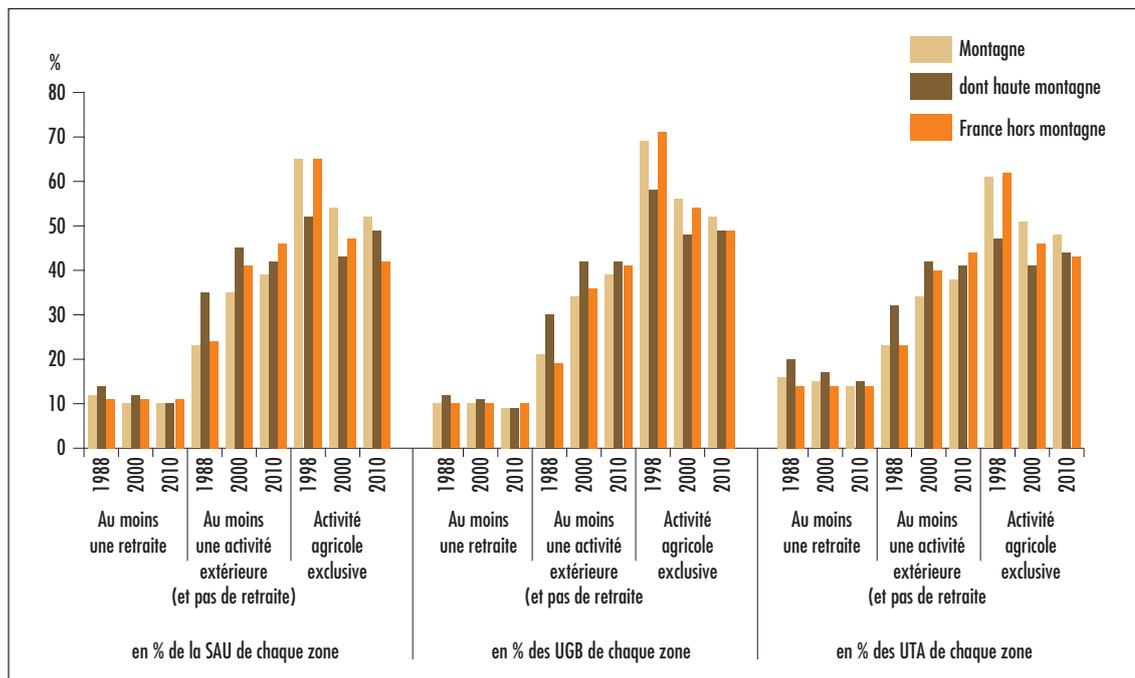
Évolution de la SAU, des UGB et des UTA, entre 1988 et 2010 et par zones, en fonction des combinaisons d'activités des ménages agricoles dans les exploitations

	Au moins une retraite			Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)			Activité agricole exclusive		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
	% de la SAU								
France métropolitaine	11	11	11	24	41	45	65	48	44
Montagne	12	10	10	23	35	39	65	54	52
dont haute montagne	14	12	10	35	45	42	52	43	49
France hors montagne	11	11	11	24	41	46	65	47	42
	en % UGB								
France métropolitaine	10	10	10	19	36	41	71	54	49
Montagne	10	10	9	21	34	39	69	56	52
dont haute montagne	12	11	9	30	42	42	58	48	49
France hors montagne	10	10	10	19	36	41	71	54	49
	en % UTA								
France métropolitaine	14	15	14	23	39	43	62	47	43
Montagne	16	15	14	23	34	38	61	51	48
dont haute montagne	20	17	15	32	42	41	47	41	44
France hors montagne	14	14	14	23	40	44	62	46	43

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 39

Évolution de la SAU, des UGB et des UTA, entre 1988 et 2010 et par zones, en fonction des combinaisons d'activités des ménages agricoles dans les exploitations



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

En haute montagne, ces exploitations pluriactives ont gagné du terrain entre 1988 et 2000 mais leur impact stagne depuis 2000 et les exploitations à activité agricole exclusive récupèrent quelques points depuis 2000, tandis que le poids des exploitations avec retraite s'effrite régulièrement.

2.2.6 Types de ménages et combinaisons d'activités

Pour tous les types de ménages, la part des exploitations pluriactives s'accroît tandis que celle des ménages à activité exclusivement agricole diminue, en montagne comme en plaine

Quel que soit le type de ménage considéré, la part des exploitations où l'activité agricole est exclusive diminue entre 1988 et 2010, que ce soit en montagne ou en plaine (mais pas en haute montagne où elle reste plutôt stable) (tableau 28). Sans surprise, ce sont chez les couples à activité réservée qu'il y a le moins d'exploitations avec seulement une activité agricole, puisque, par définition, le conjoint n'est pas impliqué sur l'exploitation. Cela signifie qu'en 2010, les 7 % d'exploitations de cette catégorie (en montagne comme en plaine) correspondent à des ménages dont les conjoints n'ont pas d'activité extérieure ni de retraite, mais ne travaillent pas pour autant sur l'exploitation.

La majorité des chefs seuls ne vivent que de l'activité agricole (58 % en montagne en 2010 et 53 % en plaine). Ce n'est plus vrai pour les exploitations conduites par des couples à activité partagée dont la moitié ne vivait que de l'agriculture en 1988 en montagne (et 59 % en plaine), mais qui ne sont en 2010 plus que 35 % en montagne et 36 % en plaine. Il en va de même pour les associations familiales (en montagne : 57 % en 1988 et 42 % en 2010) et non familiales (passant de 46 % à 39 % en montagne).

On peut noter la part significative des ménages avec retraite qui concernent, en 2010 en montagne, environ un quart des exploitations conduites par des couples (à activité partagée ou réservée), 17 % des associations familiales, 15 % des chefs seuls et 9 % des associations non familiales (graphique 40). Les proportions respectives sont du même ordre en plaine (et en haute montagne).

La part des exploitations avec pluriactivité progresse dans toutes les zones entre 1988 et 2010 et ce quel que soit le type de ménage considéré. En 2010, la pluriactivité à l'échelle des ménages est la plus fréquente dans les exploitations conduites par des couples à activité réservée (70 % en montagne et 67 % en plaine) et par les associations non familiales (53 % en montagne et 57 % en plaine).

Tableau 28

Évolution des exploitations, entre 1988 et 2010 et par zones, en fonction du type de ménage et des combinaisons d'activités des ménages agricoles

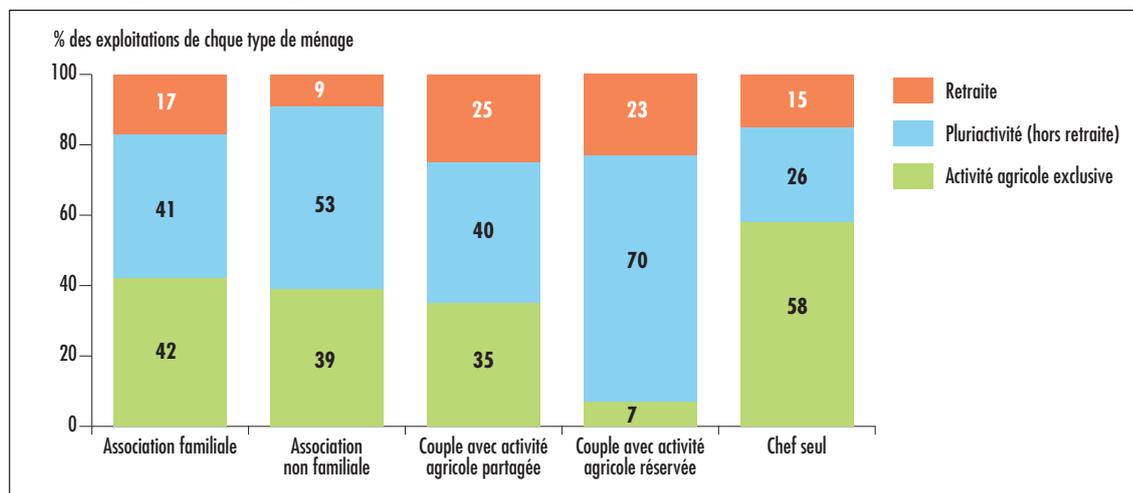
En % des exploitations concernées		France métropolitaine			Montagne			dont haute montagne			France hors montagne		
		A	P	R ou R + P	A	P	R ou R + P	A	P	R ou R + P	A	P	R ou R + P
Association familiale	1988	53	32	15	57	30	13	39	50	11	52	32	15
	2000	34	44	22	40	40	20	28	50	21	33	45	22
	2010	34	45	21	42	41	17	38	49	13	32	46	22
Association non familiale	1988	46	45	9	46	47	7	39	39	22	45	45	10
	2000	32	60	8	35	59	6	35	59	6	32	60	9
	2010	32	57	10	39	53	9	38	51	12	31	58	11
Couple avec activité agricole partagée	1988	58	21	21	50	25	24	32	37	31	59	20	21
	2000	43	31	26	42	34	24	27	44	29	44	30	26
	2010	36	37	27	35	40	25	27	47	26	36	37	27
Couple avec activité agricole réservée	1988	11	53	36	10	54	36	6	59	34	12	52	36
	2000	7	62	31	8	64	28	5	67	28	7	61	31
	2010	7	67	26	7	70	23	6	74	20	7	67	27
Chef seul	1988	59	18	23	61	18	21	51	26	23	58	18	23
	2000	53	25	22	58	23	18	48	33	19	52	25	23
	2010	54	28	18	58	26	15	54	32	14	53	28	19

A : activité exclusivement agricole ; P : pluriactivité ; R : retraite

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 40

Répartition, en montagne et en 2010, des combinaisons d'activité des ménages selon le type de ménage



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

La pluriactivité des ménages est marquante dans les Vosges

En 2010, bon nombre de massifs rejoignent les moyennes de la montagne française pour la répartition des combinaisons d'activité en fonction du type de ménage. En ciblant sur les cas de figure les plus fréquents (couples à activité agricole partagée et chefs seuls), quelques traits

spécifiques ressortent : en Corse où les exploitations conduites par des chefs seuls, fréquentes dans ce massif, ont surtout une activité exclusivement agricole (72 %) ; dans le massif vosgien où la pluriactivité marque les exploitations gérées par des couples à activité agricole partagée (55 % ont une pluriactivité et seulement 16 % une activité exclusivement agricole)

et celles conduites par des chefs seuls (43 % avec pluriactivité) ; dans le massif du Jura, à la différence des Vosges, les couples à activité partagée ont une activité exclusivement agricole dans près d'une exploitation sur deux (47 %) et les chefs seuls ont une activité exclusivement agricole dans 65 % des cas.

2.3. Le travail non familial : salariés agricoles et recours aux ETA et Cuma

+ 20 points d'écart entre plaine et montagne pour le recours à la main-d'œuvre non familiale

Comme on l'a vu (B § 2.1), le recours à la main-d'œuvre non familiale est peu répandu en montagne : la main-d'œuvre des salariés permanents représente en 2010 à peine 6 % des UTA et celle des salariés saisonniers est du même ordre de grandeur (tableau 29). Quant au recours aux entreprises de travaux agricoles (ETA) et aux Cuma, il représente seulement 0,5 % des UTA dans les exploitations de montagne (voir encadré 2 sur les Cuma). Au total, le travail non familial représente, en 2010, 12 % des UTA en montagne et 32 % en plaine.

Tableau 29
Importance du recours, en 2010 et selon les zones, à la main-d'œuvre non familiale dans les exploitations

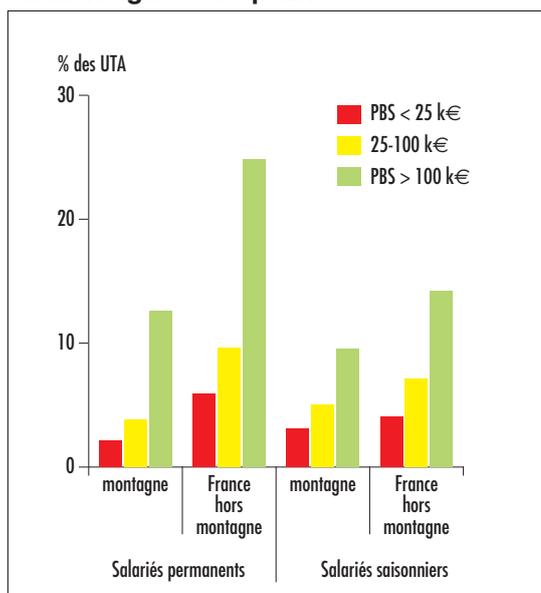
	Salariés permanents saisonniers		ETA et Cuma
	% UTA dans les exploitations		
France métropolitaine	17,0	10,5	11,6
Montagne	5,9	5,8	0,5
dont haute montagne	2,6	4,5	0,2
France hors montagne	19,0	11,3	1,7

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Plus de recours au salariat dans les grandes exploitations et dans certains systèmes de production (maraîchage, viticulture, arboriculture et polyculture)

Comme on pouvait s'y attendre, l'importance de la main-d'œuvre salariée croît avec la dimension économique, en montagne comme en plaine (graphique 41). On note aussi des différences selon le système de production : en 2010 et en montagne comme en plaine, un recours important à la main-d'œuvre salariée (permanente + saisonnière) en maraîchage (47 % des UTA en montagne et 67 % en plaine), viticulture (36 % en montagne et 49 % en plaine), cultures fruitières (30 % et 61 %) et polyculture (27 % en montagne et 41 % en plaine) (graphique 42). En revanche, le caractère familial de la main-d'œuvre est très marqué en montagne et en plaine dans les systèmes d'élevage herbivore spécialisés - bovins-lait (seulement 7 % de main-d'œuvre salariée en montagne et 9 % en plaine), bovins lait + viande (8 % en montagne et 10 % en plaine), bovins viande et élevage (5 % et 8 %), ovins (6 % et 6 %) et caprins, du moins en montagne (9 % contre 17 % en plaine) - ainsi que dans les systèmes apicoles (5 % de main-d'œuvre salariée en montagne et 8 % en plaine).

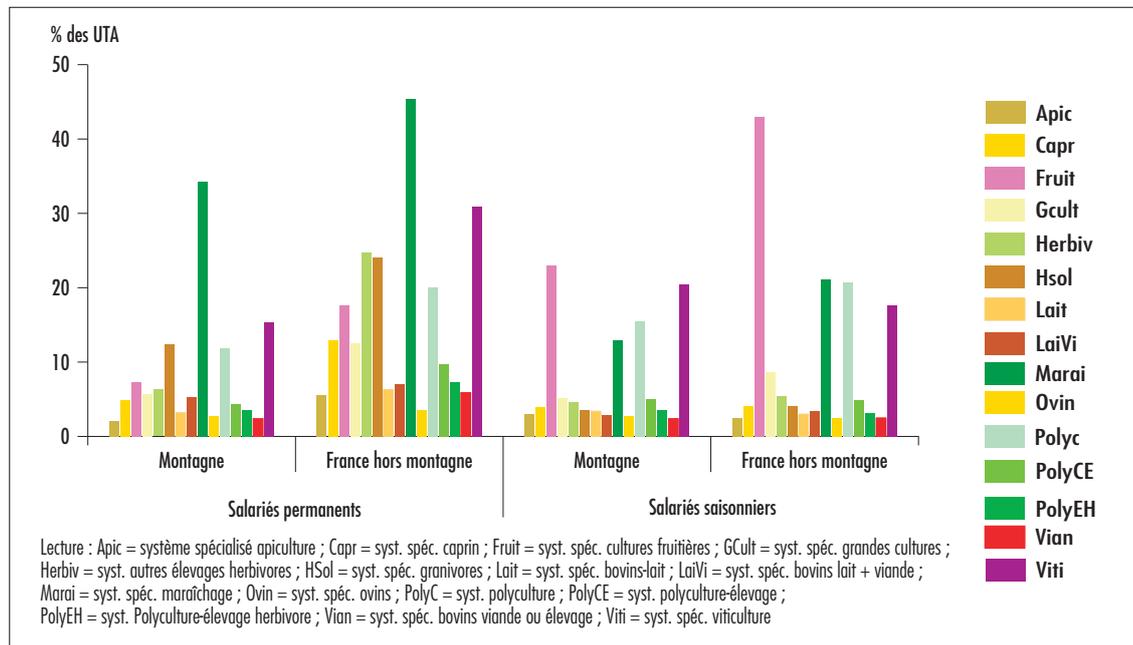
Graphique 41
Recours à la main-d'œuvre salariée selon la dimension économique en 2010 en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 42

Recours à la main-d'œuvre salariée selon le système de production en 2010 en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Encadré 2 : Le recours à une Cuma
(coopérative d'utilisation de matériel agricole en commun)

Le taux moyen national semble relativement faible (7 % des exploitations) et il serait intéressant de le rapprocher des données de la Fédération nationale des Cuma ; faible utilisation des Cuma par les exploitations de montagne (6 %) liée sans doute au fait que, pour les travaux de récolte des foin, les exploitants préfèrent s'équiper individuellement de façon à éviter des risques d'indisponibilité de matériel dans des périodes sous contraintes d'aléas climatiques (pluies) (tableau 30). On note ainsi un plus faible recours aux Cuma dans des montagnes laitières où l'ensilage est interdit par les cahiers des charges des AOP fromagères (Alpes du Nord, Jura). En revanche, pour les exploitations ayant recours à l'ensilage d'herbe ou de maïs, en raison du coût des matériels et de l'obligation de disposer de tracteurs et remorques, on pouvait s'attendre à une utilisation plus fréquente des Cuma (cf. Massif Central où la pratique de l'ensilage d'herbe est relativement répandue).

Il reste qu'il est délicat d'interpréter ces chiffres car on ne connaît pas la nature des travaux réalisés par l'intermédiaire d'une Cuma. On aurait pu s'attendre à une utilisation plus fréquente car les Cuma peuvent être d'une grande aide en montagne notamment pour les travaux liés à l'épandage des fumiers et lisiers.

Tableau 30
Part des exploitations ayant utilisé une Cuma en 2010 selon les zones et selon les massifs

Zone	% exploitations ayant utilisé des Cuma en 2010
France métropolitaine	7
Montagne	6
dont haute montagne	3
France hors montagne	8
Vosges	s
Jura	4
Alpes du Nord	4
Alpes du Sud	4
Massif Central Nord	6
Massif Central Sud	9
Pyrénées	8
Corse	s

s : secret statistique

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

2.4. Perspectives de succession

Une exploitation sur quatre sans perspective de succession dans les années à venir

Les perspectives de succession sont du même ordre de grandeur entre montagne et plaine si on considère les exploitations conduites par un exploitant âgé d'au moins 55 ans et sans succession assurée (tableau 31). Si la situation

s'était nettement améliorée entre 1988 et 2000 avec une baisse de 10 points de la part des exploitations sans succession assurée, elle repart à la hausse depuis 2000 et concerne en 2010 une exploitation sur quatre, en montagne (24 %) comme en plaine (25 %).

La situation s'est également nettement améliorée en haute montagne par rapport à 1988 et se situe désormais au même niveau que la moyenne nationale.

Tableau 31

Perspectives de succession dans les exploitations entre 1988 et 2010 selon les zones

	Exploitations dont l'exploitant le plus jeune est âgé d'au moins 55 ans sans succession assurée		
	1988	2000	2010
	% des exploitations		
France métropolitaine	31	22	25
Montagne	30	20	24
dont haute montagne	36	25	25
France hors montagne	32	22	25

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Les problèmes de succession sont plus fréquents dans les exploitations conduites par des chefs seuls (28 % en montagne et 30 % en plaine) (tableau 32). Ils ne se posent quasiment

pas dans les exploitations conduites par des associations (car on considère l'âge du plus jeune des coexploitants).

Tableau 32

Perspectives de succession dans les exploitations en 2010 selon le type de ménage et selon les zones

% des exploitations de chaque type de ménage	Exploitations dont l'exploitant le plus jeune est âgé d'au moins 55 ans sans succession assurée			
	France métropolitaine	Montagne	dont haute montagne	France hors montagne
Association familiale	2	2	} 1	3
Association non familiale	2	2		2
Couple activité partagée	27	25	25	27
Couple activité réservée	28	25	24	28
Chef seul	30	28	30	30

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

En montagne comme en plaine, 12 % de la SAU est susceptible de se libérer

En 2010, les exploitations de montagne sans perspective de succession assurée gèrent 12 % de la SAU (soit 460 000 ha). Les ratios sont équivalents en haute montagne (14 %) et en plaine (12 %). Il s'agit d'exploitations ayant en moyenne 24 ha SAU en montagne et 27 ha en plaine comme en haute montagne.

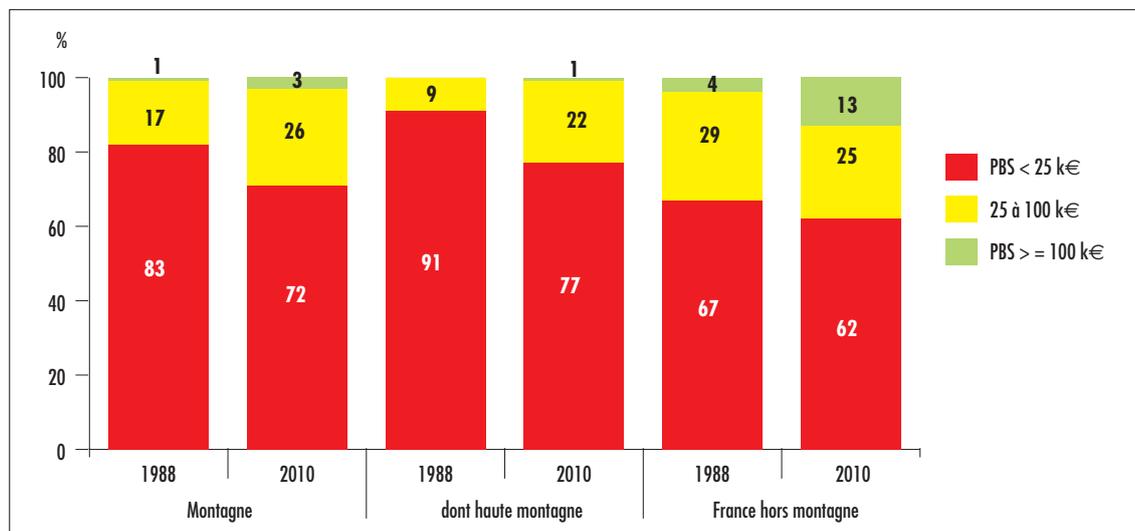
Les exploitations sans perspective de succession assurée sont plus fréquentes dans les petites dimensions économiques mais la part des exploitations de moyenne dimension s'accroît

Comme on pouvait s'y attendre, la répartition des exploitations sans perspective de

succession est très fortement liée à leur dimension économique (évaluée d'après la PBS) : les petites dimensions économiques sont très nettement surreprésentées (exemple en montagne en 1988 : 83 % de ces exploitations ont une PBS inférieure à 25 000 € contre 59 % pour l'ensemble des exploitations) (graphique 43). On note qu'en 2010 la part des exploitations de moyenne dimension économique en montagne (voire de grande dimension économique en plaine) s'accroît par rapport à 1988 : un quart des exploitations sans perspective de succession ont une PBS comprise en 25 000 € et 100 000 € (26 %) alors qu'elles n'étaient que 17 % en 1988.

Graphique 43

Répartition des exploitations conduites par des exploitants âgés d'au moins 55 ans et sans succession assurée en fonction de leur dimension économique, en 1988 et en 2010 selon les zones



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

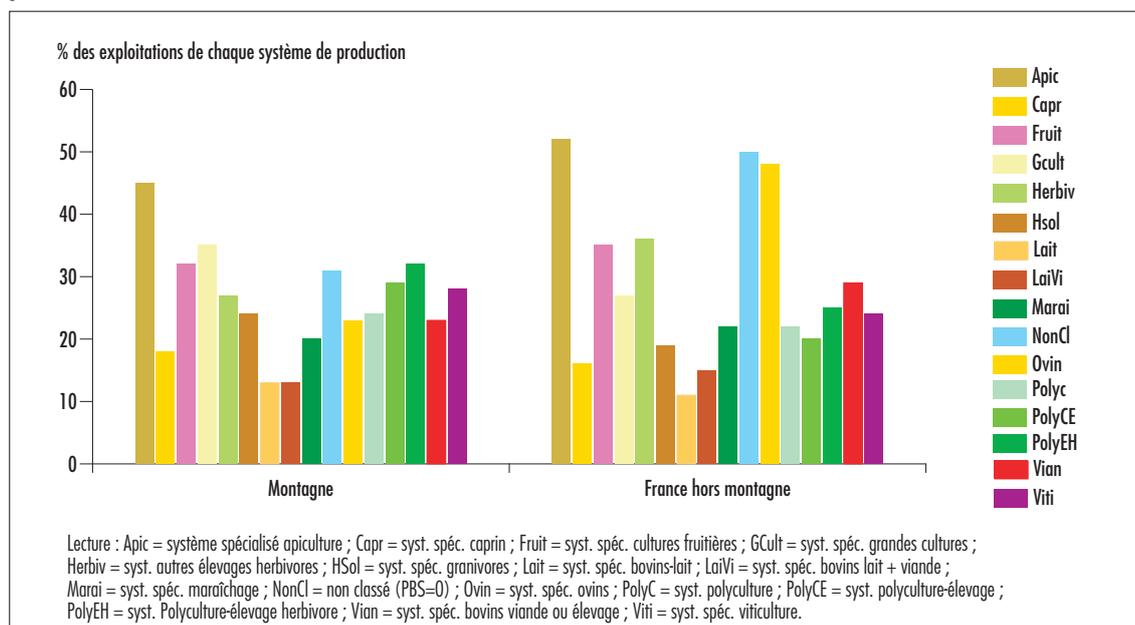
En 2010, les systèmes bovins-lait et caprins ont moins de problèmes de succession, en montagne comme en plaine

Le graphique 44 montre que les exploitations ayant des perspectives de succession non assurées sont plus fréquentes, en montagne comme en plaine, dans les systèmes apicoles, les cultures fruitières et les systèmes « atypiques » (à PBS nulle) ; d'autres situations défavorables

sont plus spécifiques de la montagne : en systèmes spécialisés grandes cultures et en poly-culture-élevage (herbivore), tandis qu'en plaine les perspectives de succession ne sont pas favorables en systèmes ovins et « autres herbivores » (équins notamment). En revanche, les perspectives les plus favorables se rencontrent en montagne et en plaine en systèmes spécialisés caprins, bovins-lait et bovins lait + viande.

Graphique 44

Fréquence des exploitations conduites par des exploitants âgés d'au moins 55 ans et sans succession assurée selon le système de production, en 2010 en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

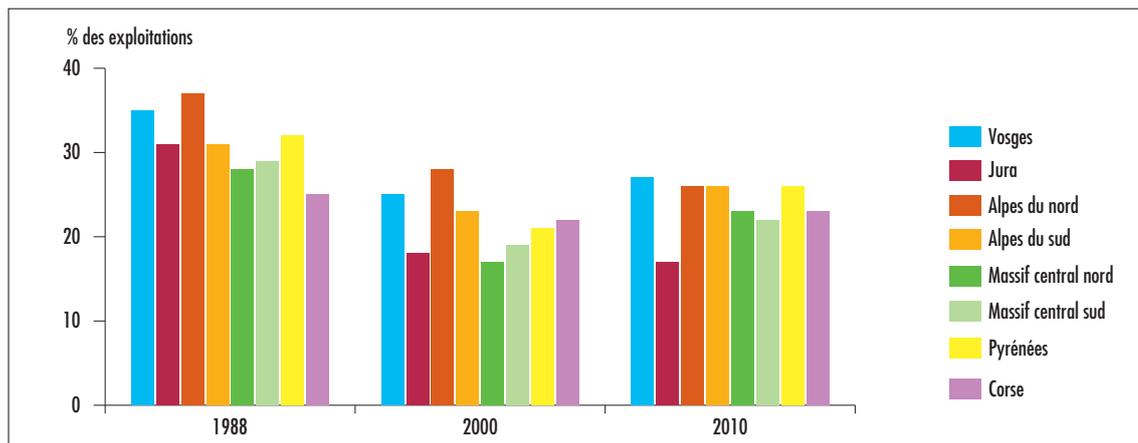
Le massif du Jura présente les meilleures perspectives de succession

Comme cela a été constaté au plan national, en 2010 la situation s'est améliorée dans tous les massifs par rapport à 1988, mais elle s'est dégradée depuis 2000 (graphique 45). En 2010,

les positions sont très proches d'un massif à l'autre, à l'exception du Jura où les perspectives de succession sont mieux assurées (seulement 17 % d'exploitations conduites par un exploitant dont le plus jeune a au moins 55 ans et sans succession assurée).

Graphique 45

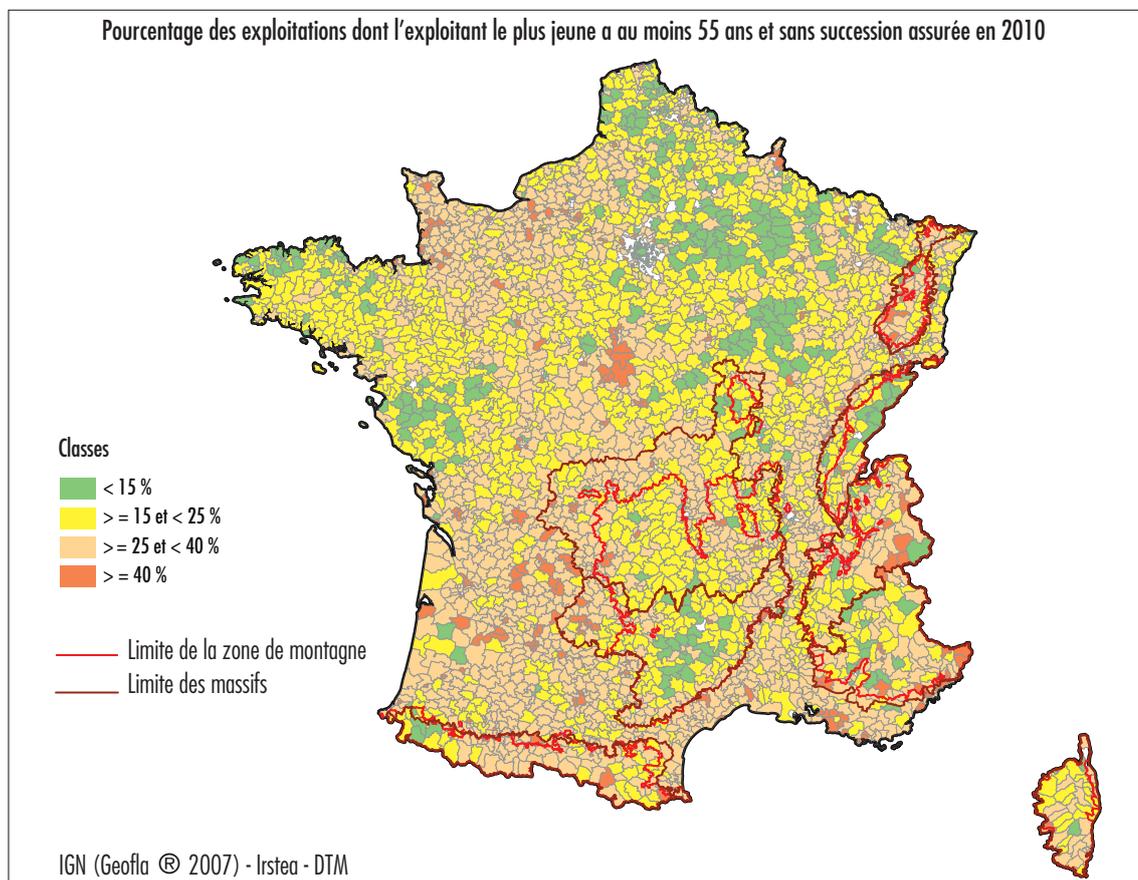
Fréquence des exploitations conduites par des exploitants âgés d'au moins 55 ans et sans succession assurée, entre 1988 et 2010 et selon les massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Carte 3

Fréquence des exploitations conduites par des exploitants âgés d'au moins 55 ans et sans succession assurée en 2010



Source : Agreste Recensement agricole 2010